MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

 DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FINALE DES MENACES.

METHODOLOGIE GENERALE

pages I - HISTORIQUE..... 1 II - GENERALITES SUR LES INDICES..... 2 1. Indice Elémentaire et Indice Synthétique..... 2. Cas particulier d'un indice de prix...... 2.1. Un indice des prix n'est pas un indice de dépenses..... A 2.2. Un indice des prix n'est pas un indice du coût de la vie..... 6 3. Quelques utilisations possibles d'un indice des prix à la consommation finale des ménages..... III LELABORATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION FINALE DES MENAGES..... 7 1. Population de référence..... 7 1.1, Critéres de choix.,... 1.2. Choix de la population de référence....... 7 7. Centres et points d'observation..... 11 2.1. Centres d'observation..... 11 2.2. Les points d'observation des prix..... 12 3. Base et caractéristiques principales du panier de consommation 15 3.1. Champ de consommation..... 15 3.2. Echantillon des biens et services..... 16 3.3. Caractéristiques du panier provincial...... 21 3.4. Choix et spécification des variétés...... 2.3 3.5. Les produits saisonniers..... 24 3.6. Substitution et remplacement des produits.... 24 4. Caractéristiques des prix et fréquence des observations...... 26 4.1. Fréquence des observations...... 26 4.2. Caractéristiques des prix observer...... 27 5. Méthodes d'observation..... 27 6. Formule de calcul..... 28

6.1. Formule Générale	28 29
7. Traitement des données	30
ANNEXES	
l - Précisions sur le sens de certains concepts utilisés dans les documents méthodologiques de l'INP	31
II - Les centres d'observation des prix	34
III - Codification de certaines variables dans le cadre du calcul de l'indice nationale des prix à la consommation	35
IV - Nomenclature Générale des biens et services de consommation finale entrant dans l'élaboration de l'INP	9

I- HISTORIQUE

Face à l'inadéquation des indices des prix à la consommation des familles originaires et non originaires élaborés depuis 1966 à Douala et à Yaoundé, pour les études économiques au niveau national, le Comité Technique Interministériei, lors d'une réunion en 1973, avait chargé le Minsistère du Plan et de l'Aménagement du Territoire de l'élaboration d'un "Indice National de Prix à la Consommation",

Ce travail fut alors confié à la Direction de la Statistique et de la comptabilité nationale, qui, après un examen approfondi de la résolution du Comité Interministériel, conclut que l'exécution d'une enquête nationale sur les budgets et les dépenses des ménages était prédable à la mise en place d'un indice des prix à la consommation.

En effet, l'élaboration d'un indice des prix à la consommation des ménages suppose la disponibilité d'un certain nombre de statistiques de base relatives à la nature, à la structure et au niveau des consommations des ménages par catégorie socio-professionnelle. Or, seule une enquête nationale budget-consommation était en mesure de fournir ces données.

Le projet d'une Enquête Nationale Budget-Consommation (EBC) était lancé ; mais celui-ci ne pouvait revêtir qu'une priorité secondaire à cette époque à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, eu égarsi à la préparation de notre premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, et qui devait d'allleurs fournir les éléments nécessaires pour la constitution de la base de sondage de l'Enquête Budget-Consommation,

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat a eu lieu en avril 1976, alors que l'Enquête Budget-Consommation en raison des difficultés rencontrées pour obtenir son financement n'a été réalisée sur le terrain que du 5 septembre 1983 au 23 septembre 1984 soit 10 ans plus tard.

Les résultats de l'Enquête Budget-Consommation étant disponibles, la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale peut d'ores et déjà envisager avec sérénité, la mise en place d'un Indice National des prix à la Consommation Finale des Ménages.

II- GENERALITES SUR LES INDICES

1) Indice Elémentaire et Indice Synthétique :

Les indices sont utilisés en statistique pour la comparaison de situations différentes, et notamment pour décrire l'évolution dans le temps d'une grandeur économique. Leur champ d'application est par conséquent très vaste.

La réflexion sur les indices s'est devéloppée autour des notions de grandeurs, de moyennes et de pondération de ces moyennes.

L'on distingue généralement deux grandes catégories de grandeurs

- Les grandeurs simples, qui sont répérables par un nombre unique. C'est le cas par exemple du chiffre d'affaires d'une entreprise, du prix d'une unité d'un bien donné, de la production d'un bien dans une usine, etc.
- Les grandeurs complexes, qui sont composées de plusieurs grandeurs simples. Nous pouvons citer à titre d'exemple la production agricole d'un pays.

Pour ces deux types de grandeurs, on peut calculer des moyennes spatiales ou temporelles. Aux grandeurs simples, on associe des indices dits élémentaires, tandis que des indices dits synthétiques sont associés aux grandeurs complexes. L'indice synthétique associé à une grandeur complexe est généralement obtenu par combinaison des indices élémentaires des grandeurs élémentaires qui la composent.

Expression d'un indice :

- Pour une grandeur élémentaire X, soit X_0 , X_1 , ..., X_1 ,..., la suite des valeurs observées de la grandeurs aux dates 0, 1, ..., t,... L'indice élémentaire de la grandeur X à la date t par rapport à la date O est le quotient ;

$$I_{t/0}(X) = \frac{X_t}{X_0}$$

La date 0 constitue alors ce que l'on appelle date de référence, tandis que la date t est la période courante.

On constate que l'indice est un nombre pur, qui ne s'exprime en aucune unité.

- Dans le cas d'une grandeur complexe, la définition d'un indice synthétique est beaucoup plus difficile. On se trouve confronté aux problèmes qu'un rencontre généralement dès qu'il s'agit de résumer une information statistique par une caractéristique de tendance centrale. La grandeur complexe étant constituée de plusieurs grandeurs simples, l'on cherche en effet à caractériser l'évolution à partir des évolutions connues de ses constituants. De nombreuses formules d'indices synthétiques qui ont été proposés, il y en a trois qui sont très couramment utilisées ; ce sont les indices des Allemands LASPEYRES et PAASCHE, et celui de l'Américain FISCHER.

L'Indice de LASPEYRES

Considérons une grandeur complexe X constituée des grandeurs élémentaires x^1 , x^2 ,..., x^n . On note a_0^i l'importance relative du constituant x^i dans la grandeur complexe X à la date de référence ; ceci suppose donc qu'on solt en mesure d'évaluer l'importance relative des divers constituants.

La formule proposée par LASPEYRES est la moyenne arithmétique, pondérée par les coefficients a_0^i , des Indices élémentaires des constituants. L'indice de Laspeyres s'écrit donc :

$$L_{t/0}(x) = \sum_{a_0^i} \frac{x_1^i}{x_n^i} \qquad \stackrel{\text{e.e. } b_1}{\longrightarrow}$$

L'Indice de PAASCHE

Nous gardons ici les mêmes notations utilisées pour l'indice de Laspeyres. Soient en plus $a_t^1, a_t^2, \ldots, a_t^N$ les importances relatives des constituants x^1, \ldots, x^N à la date t.

. L'indice de Paasche se définit comme la moyenne harmonique des indices élémentaires des constituants, pondéré par les coefficients a_t^I , ..., a_t^N . Il s'écrit :

$$\frac{1}{P_{t/0}(x)} = \sum_{\mathbf{q}_i} \frac{1}{\mathbf{x}_i^i} \qquad \text{for}$$

$$=\sum_{q_i^j}\frac{x_0^j}{x_i^{j-1}}$$

L'indice de FISCHER

C'est la moyenne géométrique simple des indices de Laspeyres et de Paasche. On a :

$$\begin{split} \mathsf{F}_{t/0} \;\; (\mathsf{X}) \;\; &= \;\; \left(\mathsf{L}_{t/0} (\mathsf{X}) \;\; \times \mathsf{P}_{t/0} \;\; (\mathsf{X}) \right)^{\frac{1}{2}} \\ &= \left(\frac{\mathsf{a}_0^i \; \frac{\mathsf{X}_0^i}{\mathsf{X}_0^i}}{\mathsf{a}_i^i \; \frac{\mathsf{X}_0^i}{\mathsf{X}_i^i}} \right)^{-\frac{1}{2}} \end{split}$$

Chacun de ces trois indices possède des propriétés qui peuvent amener l'utilisateur à le choisir au détriment des autres.

2) Cas particulier d'un indice de prix :

Il s'agit du problème de l'indice d'un niveau d'ensemble de prix, c'est-à-dire un indice de prix s'appliquant à un ensemble de biens hétéroclites. C'est le cus d'un indice des prix à la consommation finale des Ménages.

Dans de cas, il convient de blen direconserire la notion d'indice de prix. En effet il y a souvent confusion entre Indice de prix, indice de la dépense et indice du coût de la vie. Bien que les trois notions soient très proches, il faut préciser qu'un indice des prix n'est pas un indice des depenses ni un indice du coût de la vie.

2.1) Un indice des prix n'est pas un indice de dépenses

Considérons le cas simple de la dépense relative à la consommation de deux biens b, et b. Si q_i et q_i sont les quantités consommées, p_i et p_i les prix unitaires respectifs des deux biens, la dépense totale s'écrit :

$$D = p_1 q_1 + p_2 q_2$$

Si à une date ultérieure, la dépense relative à la consommation des biens \mathbf{b}_1 et \mathbf{b}_2 se trouve supérieure à celle de la première période,

Il faudrait se garder d'en déduire qu'il y aura eu augmentation des prix.

Le surcroft de la dépense sera peut être dû à une variation des quantités ${\bf q}_1$ et ${\bf q}_2$, les prix restant éventuellement les mêmes. Dans ce cas ${\bf r}_1$,

ndice de depense aura augmenté, tandis que l'indice des prix devra garder le même niveau.

De même, la dépense se définit par la relation :

Dépense = volume x prix

Le volume ici est composé entre autres de la quantité physique consommée d'un produit, de la structure de consommation des différentes variétés d'un produit, de la nature même du produit.

De la dernière relation ci-dessus, il résulte que :

Indice de la dépense = Indice de volume | x Indice des prix

d'où Indice des prix = Indice de la dépense

L'indice des prix n'est donc égal à l'indice de la dépense qu'à la condition que l'indice de volume solt égal à l'unité; c'est-à-dire que le volume ne change pas.

L'indice de la dépense se calcule en comparant la valeur globale de la dépense de la période courante à celle de la période de base retenue. Les dépenses sont évaluées à partir des quantités physiques valorisées aux prix du marché. Les quantités peuvent varier entre la période de base et la période courante ainsi que la qualité des produits composant chaque poste de dépense ou fonction de consommation.

Ainsi défini, l'indice de la dépense intègre et les variations de volume (quantité, nature des produits, structure suivant les différentes variétés d'un produit), et les variations des prix.

L'indice des prix se distingue de l'indice des dépenses en ce sens qu'il n'intègre pas dans son processus de calcul les variations de volume. En effet, l'Indice des prix repose dans son processus de calcul sur l'invariabilité du volume de la consommation de la période de base. Il est fondé sur la comparaison des prix d'un même produit ou d'un ensemble de produits

...de nature identique à des moments distincts.

2.2) Indice des prix n'est pas un indice du coût de la vie:

L'indice du coût de la vie se calcule en comparant la valeur globale de la dépense jugée socialement nécessaire (minimum vital) de la période courante à celle de la période de base.

L'indice du coût de la vie ainsi défini s'apparente à celui de la dépense mais en différe cependant car les quantités physiques qui interviennent dans son processus de calcul ne sont pas forcement celles effectivement acchetées par les consommateurs. En effet, le volume priklen compte s'appuie sur des critères particuliers ; un accord politique est par exemple recherché sur les produits et les quantités qu'il faut retenir pour constituer une consommation décente.

Cette norme minimale de consommation est difficile à déterminer et sa détermination est plus affaire de politique que de mesure statistique. Comme la dépense, le volume de la consommation décente ou normative est également susceptible de variation entre la période de base et la période courante indépendamment des variations des prix.

3] Quelques utilisations possibles d'un indice des prix à la consommation finale des ménages

- Dans tous les pays du monde qui en calculé un, l'indice des prix à la consommation des ménages est l'un des indicateurs conjoncturels auxquels on attache le plus d'importance.
- Des mesures de politique économique trouvent souvent leur fondement dans l'évolution observée de l'indice des prix à la consommation.
 C'est le cas notammanet des politiques de distribution ou de redistribution de revenus.
- L'indice des prix à la consommation constitue, en tant qu'outil, une aide précieuse au statistique pour la déflation des séries. Il permet alors d'obtenir l'évolution de certaines grandeurs en termes réels.
- Par ailleurs, pour obtenir un Indice des prix à la consommation des ménages, le statisticien est amené à constituer de nombreuses séries qui peuvent être elles-mêmes d'un grand intérêt pour des utilisateurs à insi divers que les administrations, les entreprises, les chercheurs ou même les étudiants.

III - ELABORATION DE L'INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FINALE DES MENAGES.

1] Population de référence :

1.11 Critéres de choix :

Les critères les plus utilisés dans le choix de la population de référence pour le calcul des indices de prix à la consommation finale des ménages sont : la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, le niveau des revenus ou des dépenses, la structure des dépenses et la taille (surtout en milieu rural) du ménage.

La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage ainsi que la structure de ses dépenses de consommation finale ont été retenues comme critéres de choix de la population de référence pour l'Indice National des Prix surtout en raison de la possibilité qu'il y a de les suivre dans le temps.

1.2) Choix de la population de référence :

Parmi les huit catégories socio-professionnelles retenues dans le cadre de l'Enquête Budget-Consommation, cinq ont été exclues d'emblée :

- C'est le cas des exploitants agricoles ainsi que les salariés agricoles, localisés en majorité en zone rurale ; en effet, en raison de l'importance de l'auto-consommation en milieu rural, les prix ne doivent être observés qu'en milieu urbain, eniquement.
- C'est aussi le cas des inactifs dont une composante correspond à des ménages qui ne sont pas supposés gagner un revéu (élèves, étudiants).
- C'est encore le cas des ménages des cadres supérieurs qui disposent du niveau moyen de dépense le plus élevé (tableau t) et qu'on peut considérer comme étant les plus riches.

1

- C'est enfin le cas des professions indépendantes ; outre les notaires, les avocats, les pharmaciens et les médécins en clientèle privée, cette catégorie contient toutes les autres personnes exerçant une activité indépendante, à titre individuel ou employant une main-d'oeuvre salariée. Il s'agit donc d'une c.s.p hétérogène et difficile à situer à la fois du point de vue du revenu et du "mode de vie".

Considérant séparement les trois c.s.p. restantes, le tableau I montre qu'aucune n'est très proche du ménage moyen tant du point de vue de la structure que du niveau de dépense,

On peut cependant remarquer (tableau 2) que trois groupes de ménages ont presque la même structure de dépense que le ménage moyen à savoir :

- Les employés et les ouvriers ; Les cadres moyens et les ouvriers ;

 - ' Les cadres moyens, les employés et les ouvriers.

Tableau 1 : Structure Annuelle des Dépenses de Consommation Finale (en £) selon la catégorie Socio-Professionnel du Chef de ménage pour l'ensemble du pays.

: : : Groupes de	Catégorie Socio-Professionnelle du Chef de Mênage									
dépenses de : dépenses :	Exploitant : agricole :		: Profession : : Indépendante		cadre moyen	Employe	Ouvrie	Inactifs	Ensemble	
Alimentation:	48,04	45,20	40,68	35,97 :	40,15	; ; 41,17	46,20	48,67	44,59	
: Habillement:	12,73	10,56	: 9,33 :	9,17 :	10,70	10,42	10,53	10,79	11,16	
: Dépenses de maison. :	11,10	11,61	: 11,84 :	: 18,19 :	14,92	; : 16,43	13,37	14,74	12,98	
Santé et soins person-: nels:	7,15	6.94	: : : 5,81 :	6,54 :	6,06	5,79	5,68	6,33	6,41	
Transport et commu- : nication:	9,06	13,60	1 18,04 ; 1 18,04 ;	19,17 :	14,41	: : 12,46 :	11,27	9,17 :	12,22	
: Education et loisirs :	11,92	12,09	: 14,30 :	10,96	13,76	: 13,73	12,95	10,30 :	12,62	
TOTAL	100,00	100,00	: 100,00 : : 100,00 :	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
: Moyenne par Ménage : :	295 571	451 406	: 827 912 :	(3 013526	1 084 543	: :1337628 :	860 9 57	606 985 :	514 944	

Source : Enquête Budget-Consommation (EBC)

<u>Tableau 2</u>: Structure Générale des Dépenses de Consommation Finale pour certains groupes de c.s.p.

(ensemble du pays)

	:	Group	es doc,	5. p.	
	Cadres Moy.	Employés +:E	mployés +	: Cadres Moy .:	Ensemble
de dépenses	+ Ouvriers	Cadres Moy,	Ouvriers	:+ Employés : : + Ouvriers ;	du pays
Alimentation	44,44	40,84	43,69	43,08	44,59 (1)
Hubillement	10,58	10,50	10,47	10,51	11,16 (û)
Maison.,,,	13,81	16,00	14,89	14,89	12.98 %
Santé et soins : personneis :	5,80	5,B7	5,74	; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ;	6,41 °L
Transport et : Communication:	12,18	13,04	11,86	12,30	12,22 5
Education et : lorsirs	13,19	13,75	13,35	13,42	(d2.62)
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Prenant en compte le poids de chacun de ces groupes dans le pays, la population de référence retenue se compose ainsi qu'il suit :

- Les ménages dont le chef est cadre moyen ;
- Les ménages dont le chef est employé ;

Les ménages dont le chef est ouvrier (les ménages des ouvriers agricoles sont exclus).

J. Centres et points d'observation des prix :

2.1) Centres d'observation :

<u>Tableau 3 : Représentativité (en %) de la population de référence selon le milieu</u>

Catégorie Sociu :		:	Ensemble		
Professionnelle : du chef de mêna : 	Urbain	: 	rural	-: -:	du pays
Cadres moyens:	60,5	:	39,5	-	2,4
Employés:	83,1	;	16,9	:	4,7
Ouvriers	74,1	;	25.9	:	7,5
TOTAL	74,8	:	25,2	:	14,6

Les ménages de chaque catégorie retenue dans la population de référence se rencontrent à plus de 60 % en milieu urbain (Tableau 3). Plus de 73 % des ménages de la population de référence vivent en milieu urbain. Ceci ajouté à la forte autoconsommation observée en milieu rural, permet de conclure que les prix seront observés en milieu urbain uniquement et principalement dans tous les chefs lieux des provinces et des départements.

Les coefficients budgétaires issus des résultats détaillés de l'EBC sont affectés aux provinces selon la zone agro-écologique à laquelle appartiennent ces provinces. Pour les provinces dont les départements appartiennent à des zones agro-écologiques différentes à l'exemple du Littoral, les coefficients budgétaires sont la résultante des coefficients des zones auxquelles appartient chaque département selon la méthode esquissée dans le paragraphe 3.3.

<u>Tableau 4</u>: Correspondance entre la province et la zone agro-écologique

Provinces ou grandes villes	: Nombre de : centres	i Zone Anro-Ecologique
[Adamaoua	5	: Coton -Elevage
(Est ,	4	: Cacao-Tabac
Extrême - Nord	: 6	: : Coton - Elevage
(Centre (- Yaoundé)	. 7	: : Cacao - Tabac
({ Littoral (= Douala),,,,,, (: : Combinaison : café (Moungo) et non : classée (Sanaga Maritime, Nkam)
<u> </u>	:	i

Provinces ou : Grandes Villes :	Nombre de : centres :	Zone Agro-Ecologique
Nord	4 :	Coton-Elevage
Nord-Ouest	5 ;	Cafe
Oues1	6	Café
Sud	з :	Cacao Tabac
Sud-Ouest	5	Non classée
Douala	1 :	Douala
Yaounde	1 :	Yaoundé
Ensemble du pays:	50 :	Milieu urbain

2.2) Les points d'observation des prix :

2.2.11 Les points de vente et de prestation de service

Les prix sont observés dans tous les types de points de vente que l'on peut rencontrer en milieu urbain au Cameroun. Ces types de points de vente sont regroupés de la manière suivante :

Numéro type	Type de point de vente	Exemple
1	: : Supermarchés :	: Score, Monoprix, ABC, Prisunic, etc
2	Magasins spécialisés indépendants	Bijouteries, pharmacies, magasins de chaussu res, concessionnaires automobiles, magasins de cycle, prêt à porter, etc.
3	Marchés	: : Marchès quotidiens, hebdomadaires, foires, : marchès de nuit, etc.
4 :	Boutiques et épiceries	Petits magasins d'alimentation générale gérés en famille, boutiques vendant tout Kiosque
8 ;	Points de prestation de service	: Salon de colffure, coordonneries, pressing : salles de spectacle, stations services, cliniques, etc

De prime abord, l'identification des magasins spécialisés indépendants ainsi que celle des points de prestation de services ne prête à aucune équivoque. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les autres types de points de vente pour lesquels il est nécessaire d'apporter des précisions complémentaires.

Ces précisions portent notamment sur :

a) <u>Les supermarchés</u> :: qu'il faut éviter de confondre avec les boutiques frès achalandées. Un supermarché doit satisfaire les conditions suivantes :

- Etre un magasin de grande surface ;
- Offrir la possibilité d'une libre circulation de l'acheteur dans les rayons;
- Les marchandises doivent y être vendues en libre service
- Offrir une gamme variée d'articles avec une prédominance des produits alimentaires et d'entretien de maison.

b) <u>Les marchés</u> : dont la reconnaissance ne souffre souvent d'aucune ambiguité mais dont la délimitation par rapport à l'environnement reste une tâche ardue dans la plupart des centres d'observation des prix.

En somme, dans la plupart des centres d'observation, les

activités de commerce et prestation de services se développent en spirale autour
du marche. Pour eviter toute confusion au moment du choix des points d'observation
des prix, il importe de distinguer pour chaque place de marché déterminée,
les activités faisant partie intégrante de ce marché et celles qui en sont exclues.

Ceti commence par la description de l'aire géographique du marché. Cette aire est souvent un ensemble cadastral juridiquement délimité par la commune. Elle comprend :

- Une partie centrale couverte ou non, composée de boutiques et de comptoirs souvent numérotés;
- Une zone periphérique où il y a extension informelle du marché,

Toutes les activités exercées dans la zone centrale font partie Intégrante du marché.

Dans la périphèrie, il faut distinguer :

- a) <u>Les activités faisant partie intégrante du marché</u> : ce sont les étals mobiles des produits vivriers, certaines installations de stockage ou de transformation immédiate des produits achetés au marche.
- b) <u>Les activités exclues du marché</u>: Ce sont celles qui sont exercees dans les locaux qu'on peut classer dans les autres types de points de vente ou dans les étals mobiles vendant ces produits manufacturés. Il ne faut pas confondre dans tous les cas l'integralité du centre commercial avec le marché qui s'y trouve.

2.2.2) Nombre de points d'observation ;

Dans la limite des structures en place dans les centres d'observation, l'idéal serait de retenir un minimum de trois points par type de point de vente 1 et 3 (supermarchés et marchés) de même que dans chaque sous-groupe des catégories 2, 4 et 5 (magasins spécialisés indépendants, boutiques, points de prestation de services).

Le nombre de points d'observation dans tous les cas est arrêté en fonction de l'importance de la localité et en rapport avec les services techniques en place. On peut classer les centres d'observation selon les trois principales catégories suivantes :

- Première catégorie : Les grandes villes où il existe plusieurs marchés autour desquels se développent d'importants centres commerciaux. Dans ces grands centres urbains, l'on trouve facilement tous les types de points de vente y compris loin des marchés.
- <u>Douxième catégorie</u>: Les villes moyennes où il s'est créé un centre commercial unique autour du marché et de ses annexes. Dans ces villes, il y a également la possibilité de rencontrer d'autres points d'observation isolés.
- <u>Troisième catégorie</u>: Des petites villes où le faible développement des affaires fait que le marché soit simplement confondu avec le centre commercia..
 Dans ces villes, les relevés de prix se limiteront à ces centres commerciaux assimilables aux marchés correspondants.

2.2.3) Nombre d'observation par point de vente :

Dans les marchés, les prix d'un article déterminé sont releves chez trois vendeurs différents.

Dans les autres types de points de vente de biens ou de prestation de services, on relève les prix de lous les articles (ou variétés) du panier de consommation qu'on pourra y trouver. Les détails sur la manière de relever les prix sont développés dans le manuel de l'agent enquêteur.

Base et caractéristiques principales du panier de consommation :

3.1) Champ de consommation :

Le panier de consommation retenu pour le calcul de l'INP a pour origine les résultats de l'Enquête Budget-Consommation réalisée au Camerour: entre septembre 1983 et septembre 1984. Il se rapporte à la nomenclature des dépenses et des sorties d'argents de cette enquête et également à la consommation finale des ménages telle que définie par le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN).

Les résultats de l'EBC sont présentés selon les postes de dépenses suivants :

- a) Alimentation, boissons et tabacs ;
- b) Habillement et chaussures :
- c) Logement Eau Combustible Energie Téléphone ;
- d) Equipement et entretien de maison ;
- e) Sante et soins personnels ;
- fl Transports et communications :
- g) Education loisins autres services divers.

- a) Les postes de dépense c et d'sont fusionnés pour former le groupe "Dépenses de maison" ;
- b) Le poste g est éclaté pour faire ressortir un nouveau poste intitulé "Education et loisirs" incluant les groupes suivants :
 - I Education ;
 - Appareils-Instruments et accessoires de musique ;
 - Matériel de photo, de cinéma et de sport ;
 - Spectacles et cotisations sportives ;
 - Matériels et accessoires de jeux divers.
 - Services divers.

Les autres groupes du poste (g) sont ventillés dans des postes présentant des similitudes d'habitudes de consommation.

Tableau de correspondance des postes de dépenses EBC/INP

EBC	: : INP
1. Alimentation-boissons-tabacs	1. Alimentation-boissons-tabacs
2. Habillement et chaussures	2. Habillement et chaussures
3. Logement-Eau-Combustibles-Energic -Télephone	3. Dépenses de maison
4. Equipement et entretion maison	
5. Santé et soins personnels	4. Santé et soins personnels
6. Transports et Communications :	5. Transports et Communications
7. Education-Loisirs-Autres services : divers :	6. Education-loisirs

3.2) Echantillon des biens et services :

3.2.1 ; L'échantillon des biens et services résulte des structures de consommation par zone agro-écologique.

A chaque centre d'observation des prix, le tableau ci-dessus associe un panier de consommation.

Les articles ou les services retenus obéissent aux conditions suivantes :

 Ils ont une grande importance relative dans les dépenses des ménages.

 La variation de leurs prix est représentative de la variation des prix des articles ou des services similaires;

- Leurs prix sont faciles à obtenir et à suivre ;
- ils existent réellement sur le marché.

Burgala Jean March Colle

Tableau de correspondance Zone Agro-Ecologique / Centre d'Observation des prix

CADRCE WATE

Centres d'observation des prix	Population en 1984 Agglomération (1)	Zone Agro-Ecologique
PROVINCE DE L'ADAMAQUA		1
t : L · Ngaoundéré :	104 130 (57 000)	:
· Tibati	23 252 (14 000) Ogsalm	: 'A4
- Tignéré,	25 274 (6 000)	: Coton - Elevage
- Banyo,	7B 856 [15 000]	:
- Meiganga	89 977 (23 000)	; ;
PROVINCE DU CENTRE		:
- Yaoundé	552 000	: : Yaoundé
- Nanga-Eboko	(10 000)	: Cacao-Tabacs
- Monatélé	35 272 (1827 en 1976)	; _n_
- Bafia	66 436 (31 000)	: -0-
Mfou,	42 326 (1094 en 1976)	: : -#-
- Eséka	20 110 (17 000)	: : - "-
- Akonolinga	51 276 (13 000)	: : _==
- Mbalmayo	71 491 (36 000)	-"-
PROVINCE DE L'EST	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
~ Bertaua	48 144 (22 000)	
- Yokadouma	51 082 (9 000)	
- Abong-Mbang	7 49 138 (10 000)	Cacoo-Tubac
- Batouri	49 138 (23 038))
EXTREME-NORD :	n_stad	ftine)
- Maroua;	243 038 (97 000) 151 114121	i i
- Kaélé	128 687 [17 000] ;	1
- Kousseri	21 669 (18 000))
- Yagoua	116 351 (22 000)	Coton - Elevage J

Mora	, e-		
PROVINCE DU LITTORAL - Douata	[[~ Mora	117 351 (7 000)	:
- Douala	t t - Mokolo (: : 241 871 (37 000)	: Coton - Elevage
- Nkongsamba	PROVINCE DU LITTORAL	:	; ;
- Yabassi	(- Douata	: 833 327 (794 opo)	: : Douala
PROVINCE DU NORD Garoua	l - Nkongsamba	; 121 537 (102 000)	: Café
PROVINCE DU NORD - Garoua	(-Yabassi,	: 22 937 (2 908 en 1976)	: : Non classée
- Garoua	l - Edea.,,,	: 68 812 (37 000)	: Non classée
- Poli	PROVINCE DU NORD	:	:
- Guider	Garoua	: : 155 802 (93 000)	:
- Tchollire	- Poli,	: 50 540 (2 329 en 1976)	:
PROVINCE DU NORD-OUEST - Bamenda, 167 490 (64 000) - Kumbo, 107 755 (18 000) - Kambé, 160 111 (9 000) - Wunt, 125 559 (23 000) - Bengui, 83 745 (3 136 en 1976) PROVINCE DE L'OUEST - Bafoussam, 155 171 (88 000) - Mbouda, 98 503 (21 000) - Bafang, 62 735 (37 000) - Bangangté, 58 696 (15 000) - Dschang, 122 337 (48 000) PROVINCE DU SUD - Ebolowa, 99 101 (30 000) - Sangmelima, 74 587 (24 000) Café Café	- Guider	: 145 345 (25 000)	: : Coton-Elevage
- Bamenda, 167 490 (64 000) - Kumbo, 107 755 (18 000) - Kambé, 160 111 (9 000) - Wunt, 125 559 (23 000) - Bengui, 83 745 (3 136 en 1976) PROVINCE DE L'OUEST - Bafoussam, 155 171 (88 000) - Mbouda, 98 503 (21 000) - Bafang, 62 735 (37 000) - Bangangté, 58 696 (15 000) - Dschang, 155 171 (₱3 000) - Foumban, 122 337 (48 000) PROVINCE DU SUD - Ebolowa, 99 101 (30 000) - Sangmelima, 74 587 (24 000) Café Cacao-Tabac	- Tchollire	: 22 67B (8 000)	:
- Kumbo	PROVINCE DU NORD-OUEST	·	:
- Kambé	- Bamenda,,,,	: : 167 490 (64 000)	2 2
- Kambé	- Kumba	: : 107 755 (18 000)	:
- Bengui	- Kambé	: : 160 111 (9 000)	: Café
PROVINCE DE L'OUEST - Bafoussan:	- Wum,	: 125 559 (23 000)	: :
- Bafoussam	- Bengui	: : 83 745 (3 136 en 1976)	: :
- Mbouda	PROVINCE DE L'OUEST		; ; ;
- Bafang	- Bafoussam	: : / 155 171 (88 000)	:
- Bangangté	- Mbouda	98 503 (21 000)	;
- Bangangté	- Bafang,	62 735 (37 000)	;
- Foumban	- Bangangté	58 696 (15 000)	: Cafe :
PROVINCE DU SUD - Ebolowa	- Dschang	(155 171 (£3 000)	: :
- Ebolowa	- Foumban	122 337 [48 000]	:
- Sangmelima: : 74 587 (24 000) : Cacao-Tabac	PROVINCE DU SUD		
4	- Ebolowa;	99 101 (30 000)	: :
- Kribi 33 369 (18 000)	- Sangmetima:	74 587 (24 000)	: Cacao-Tabac
•	- Kribi !	33 369 (18 000)	

PROVINCE DU SUD-OUEST :				: " :
- Buéa, ;	70	872	(34 000)	: Non classés
- Limbé	43	372	(37 000)	: Non classé v
- Manfé	77	237	(13 000)	Cafe A
- Kumba,,,,,	175	531	(61 000) 🐷 🖓	Non classé Q
#PlasaVIIsdmibsM -	23	257	(8 000) $-[x, y]$	η Non classé g

- (1) Population estimée des agglomérations zones rurale et urbaine en 1984,
 - Entre parenthèses : la population urbaine du centre d'observation.

3.2.2) Le nombre et la nature des articles du panier pouvent varier par zone agro-écologique et le tableau qui suit permet de se fixer sur la répartition de ces articles par sous groupe et par zone.

 $H \ {\it est} \ présenté à titre indicatif et \ {\it est} \ définitivement arrêté après tous les regroupements et l'observation des Po$

Répartition des articles par sous-groupe et par zone agro-écologique

Groupes et sous-	: Nore d'art. :	Nore d'art. retenus par PIN면 (1)					
propose de produite	selon la nomen-: :clature de EBC: :	Ydé :	Dla		coton élevage		non classé
(1. Alimentation-bois- t sons-tabacs	262	109	118	: : : 116	115	106	: : 103
(1,1.Céréales et pro- (duits céréallers	23	11 ;	12	: : 11	: : : 15 :	12	12
(1.2. Féculents et (amidon	20	11	10	13	. 9	11	12
(1.3. Légumes-légumi (neuses et graines		19	21	19	18	20	17
(1.4. Fruits et noix	28	13 :	1 1	. 8	. 11 :	7	; 11 .
t 1.5.Lait-produits lai- tiers et oeufs	: 15 : :	6 : :	8	: 6	: : 10 :	6	5
(1.6.Huile-grafsses et (divers (; 30 ; ; ;	15 :	. 17	; : 15 :	: : 16 : :	12	; : 16 :)

(: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	58	14 :	16	19	17	15	10)
t (1.8.Poissons-crusta-: (ces et molfusques :	20	8 :	9	10	5	7	B J
(1.9.Boissons-tabacs : (1.9.Boissons-tabacs :	26	12 :	14	15	14	16	12
(82 :	5 8 ;	51 :	5 /8	48	54 :	52
(2.1. Articles d'habil- (lement et accessoires :	52 :	37 :	. 33	36	28	: : 34	35
2.2. Articles chaus-:	24 :	16	15	17	15	16	15
{ 2.3.Articles d'habil-: lement divers :	(5 :	: : 3	5	: : 5	: : 4	2
(3. <u>Maison</u>	117 :	54	49	52	47	. 43	46
(: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	2 :	1 :	2	: 2	. 2	1	1
((3.2.Ени :	1 :	. 1 :	1	: 1	1	: 1	. 1
(3.3.Electricité :	1 :	1 :	1	: 1	1	. 1	. 1
t : (3.4.Combastibles et : (autres sources d'énergi	e 9 :	6	6	: : : 6	: 4	; 6	: : 5
(; (3.5. Téléphone ;	1	1	: 1	; 1	1	. 0	. 0
(: [3.6. Mobilier :	20	10	: 9	; : 7	: : B	; B	. 7
(3.7.Articles d'ameu- (blement de maison :	19	8	: 6	. 7	: : 7	6	. 7
(3.8.Appareils de : (maison :	17	11	11	: : 10	: : 5	: : 6 :	: : 9 :
(3,9.Ustencils de cui- t sine et de ménage :	18	7	4	: : B	: : 9	; : 8	: : 9
t 3.10.Articles de jar- (nage et de bricolage :	9	0	: 0	: 0	: 0	0	. 0
(3.11.Produits d'entre (tien :	10	4	3	: 4	: 4	: : 4	; 5 ;
(3.12.Personnel domes (tique :	10	4	5 5	5	5	2	: : 1
(4. Santé et soins per-	32	15	16	; 13	: 11	1 1 15	17
(4.1.Santé :	20	10	12	. 8	; b	10	; 10 ;
(4.2.Articles de toi- : (lette et soins personne	ls 12	: : 5	: 4 :	; ; 5	. 5	5	1

t 45. Transport et Commu		: :	:		-		
1 nications	43	: 18 :	21	18	16 :	21	10
:							
[5.1. Transport :	34	17 :	18:	7:	16 :	20	. 8
: (5.2.Postes et Télé- ;		:	:	:	:		
(communication :	g		3 2	, ;			
(,				0 :	1 :	2
(6. Education-loisins-		 :	 :		— ·		
(autres biens et servi- :	65	3 21 t	20 ;	18:	13 :	21 :	16
ces divers		: :	:	:	:		
l 6.1. Education	12	: 5:	6 :	5 :		_ ;	
t sirr Zadzinger.	12	. 0 .	0 :	11 1	4 :	5 :	4
(6.2. Appareils-instru-		: :					
(ments et accessoires ;		1 1			i	:	
l de musique :	19	; 7 ;	7 :	6 :	4 ;	7 :	6
1		: :	:	:	2	;	
(6.3.Matériel de photo		: :	:	;	:	:	
(de cinéma et sport :	13	2:	3 :	2 ;	2 :	4:	2.
(6.4, Speciacles et :		: :	:	:	;	:	
(cotisation sportives	ζ.	. 3	3 :	3 :	3 :	3 :	
	-	: ::		٠.		3 ;	3
l 6.5.Matériel et acces-				:			,
(soires de jeux divers:	2	; 2 :	1 :	1 :	0 :	1 :	1 1
(: :	:	;	:		
(6.6. Biens divers ;	9	: 0 :	0 :	0 :	0:	0 :	0 J
t (6.7.repas-boissons :		:	:	:	:	:	J
t et collations pris hors	3					:	J
(du ménage :	-	. 0:	0 :	0 :	0 :	0:	a)
			:	:	:		,
6.8. Services divers	2	1:	0 :	1 :	0 :	1 .	n)
<u> </u>						• •	u)

(1) Ne tient pas compte des regroupements propres à l'INP.

3.3) Caractéristiques du panier provincial :

les composantes provinciales de l'INP sont établies sur la base d'un panier défini de deux manières différentes.

A- Panier des Provinces à Zone Agro-Ecologique unique

La nature, le nombre des articles du panier ainsi que les coefficients budgétaires sont les mêmes pour tous les centres d'observation des prix. Le panier provincial est tout simplement le panier commun à tous les centres diobservation.

Sont classées dans cette catégorie :

- Centre (sans Yaoundé) ;
- Adamaoua ;
- Nord ;
- Extrême-Nord : - Est;
- 5ud;
- Sud-Ouest ;
- Ouest ;

- Nord-Quest :
- Yaoundé :
- Douala :

B- <u>Panier des provinces chevauchant plusieurs zones</u> Agro-Écologiques :

Dans ce cas, la nature, le nombre d'articles ainsi que les coefficients budgétaires sont différents selon la zone agro-écologique dans laquelle se trouve le centre d'observation des prix.

Il en est amsi de la province du Littoral (sans Douala).

Le problème se pose de manière différente selon qu'il s'agit des relevés de prix ou de la détermination du panier en vue du calcul du prix moyen provincial.

a- Pour les relevés de prix :

Les prix à observer sont ceux des articles du panier correspondant au centre d'observation dans lequel le relevé de prix est opéré.

> b) Pour la détermination du panier provincial et le calcul de l'indice provincial :

6-1) Le panier provincial :

Le panier de consommation relatif à une province donnée, est constituée par l'ensemble des produits dont le niveau de consommation est jugé suffisamment important sur la base des resultats de l'EBC et que l'on peut effectivement se procurer dans l'un au moins des centres d'observation retenus dans ladite province.

Ce panier est une réunion de :

b-2) les coefficients budgétaires :

Les coefficients budgétaires du panier ci-dessus sont :

La moyenne arithmétique des coefficients des paniers de tous les centres pour les articles communs à tous les centres ;

- La moyenne arithmétique des coefficients des paniers des centres concernés pour les articles communs à deux centres au moins :
- Les coefficients budgétaires du panier du centre concerné pour les articles appartenant à un seul centre,

Ces coefficients budgétaires sont en définitive réajustés pour que le total des coefficients du panier provincial se raméne à 1 000,

b-3) Le prix moyen provincial :

Le prix moyen entrant dans le calcul de l'Indice Provincial est déterminé selon les critères suivants :

 $$\rm b\text{-}3.1]$ Pour les articles communs à tous les centres d'observation, le $\,$ prix moyen provincial est une moyenne arithmétique des prix départementaux.

b=3.2) Pour les articles communs à quelques centres d'observation, le prix moyen provincial est également une moyenne arithmétique des prix des départements intéressés.

 $$\rm b\text{--}3.3)$$ les articles appartenant à un centre d'observation unique conservent leurs prix.

3.4) Cholx et spécification des variétés :

Les variétés de biens ou de sefvices relatives aux articles du du panier de consommation sont sélectionnées dans les mêmes conditions que ces derniers et ont les caractéristiques sulvantes :

- Elles ont une grande importance relative dans la dépense du ménage en biens et services en général et particulièrement en produits de même nature ;
- La variation de leur prix est représentative de la variation des prix des variétés similaires ;
 - Leurs prix sont faciles à obtenir et à suivre,

La nomenclature de l'EBC dont la désagrégation s'arrête aux articles ne permettant pas de choisir les variétes, ces dernières ont été obtenues par une enquête dans tous les centres d'observation. Cette enquête à permis d'identifier les variétés de chaque article couramment vendu dans l'ensemble des points de vente de chaque centre d'observation et de les lister seton les caractéristiques propres à les identifier.

On distingue en général deux types de variétés :

a) <u>les variétés homogènes</u>: Elles sont telles que les objets ou les services couverts par leur définition différent peu l'un de l'autre ou, en d'autres termes, le consommateur substitue sans difficulté l'achat d'un produit répondant à la définition de la variété à celui d'un autre répondant à la définition de la même variété à l'exemple du riz en vrac. A un instant donné, les prix des variétés homogènes sont peu dispersés. Pour de telles variétés, on relévera le A prix de plus d'une variété et on calculera le prix poyen simple auquel l'on affectera la pondération de l'article concerné,

b) Les variétés hétérogènes: Lorsque les objets ou les services couverts par la définition d'une variété différent sensiblement i'un de l'autre ou sont très disparates, la variété est dite hétérogène, à l'exemple des véhicules. La notion de prix moyen perd un peu de son intérêt en raison de l'importance des écarts de prix. Pour ces variétés, on relévera le prix de plus d'une variété et l'on mesurera non l'évolution du prix moyen, mais plutôt la moyenne des evolutions des prix individuels. C'est-à-dire qu'on commence par calculer un indice élémentaire pour chaque variété retenue puis l'on fait la moyenne de ces indices élémentaires pour l'article concerné.

3.5) Les produits saisonniers :

Les produits saisonniers retenus dans le panier de consommation ne feront pas l'objet d'une observation permanente en raison de leur caractère saisonnier.

Lorsque de tels produits disparaîtront sur le marché, leurs relèvés s'arrêteront jusqu'à ce qu'ils réapparaissent. Au niveau de l'exploitation, des dispositions seront prises pour tenir compte de cette situation; on procédera par exemple au maintien du dernier prix relevé jusqu'à la réapparition du produit.

3.6) Substitution et remplacement des produits :

il s'agit des produits nouveaux, de la disparition des produits

et des changements de qualité.

a) Produits nouveaux ;

Ce sont, soit des produits nés d'une innovation technologique récente, soit des produits anciens qui par le passé n'étaient pas couramment consonimés.

Leur introduction dans le panier de consommation se fera uniquement au cours de l'actualisation de l'indice. La nouvelle EBC qui a consorré l'actualisation aura alors permis de juger de leur importance dans la consommation finale des ménages.

b) Changements de qualité :

on distinguera trois types de changements de qualité :

- Pour celui se limitant à une réduction ou augmentation de la quantité emballée (plaquette de chocolat au lait de 300 gr au lieu de 250 gr), le produit continuera à être suivi si l'emballage n'en constitue pas un élément. Le nouveau prix est en principe proportionnel à la nouvelle quantité. Si on suivait auparavant le prix des 250 grs de chocolat, le prix à considérer désormals sera les 5/6 du prix de 300 grs du même produit.

Il conviendrait cependant de ne pas trop s'écarter de la quantité initialement suivie afin d'éviter l'effet de la quantité sur les prix.

— Si le changement de qualité concerne la variation des constituants (degré d'alcool, teneur en graisse, etc..), le prix est en principe proportionnel à la satisfaction que procure le produit grâce à l'ensemble de ses constituants. Ce qui permet théoriquement de distinguer l'effet prix de l'effet qualité. Ainsi, si la "33 Export" passe de 160 à 200 F après une variation du degré d'alcool de 5 à 6 %, l'effet qualité représente 20 % (augmentation du volume d'alcoul) et l'effet prix 5 %. Dans une telle démarche, il est possible d'observer une baisse des prix. La multiplicité des constituants dans certains produits ne facilité pas la mise en oeuvre de cette méthode qui peut conduire à la minoration ou à la majoratio) de l'Indice, C'est pourquoi on négligera l'effet qualité et on considérent que le produit n'a pas subi de modification sensible.

 Enfin, le changement de qualité lié à des transformations profondes des produits à travers leurs constituants et autres caractéristiques est traité comme cas de disparition.

c) Disparition des produits :

Elle concerne à la fois l'abandon de la fabrication (profonde transformation ou abandon véritable) et l'absence de commercialisation.

Le contrê leur proposera un produit de remplacement dans un rapport molivé adressé à la Direction de la statistique. Au niveau de l'exploitation et en attendant la décision finale le dernier prix de l'article disparu sera reporté tpour une période pas très longue). Une fois le produit de remplacement connu, on procédera au raccordement de l'Indice par la formule habituelle.

3.7) Les loyers :

Le principe est de retenir pour chaque centre d'observation un échantillon des différents types de logements (chambres, appartements de deux à quatre pièces, villas, etc.), adaptés aux capacités financières des différentes catégories socio-professionnelles de référence. Les prix de ces logements seront relevés chaque trimestre. Les changements observés dans les prix des loyers entre un trimestre et le suivant sont répartis à part égale entre les trois mois de ce dernier. Les locations meublées et les logements occupés en propriéte ne sont pas pris en compte. Les dépenses de loyement à observer sont charges (eau, électricite, entretien, etc.) non comprises:

4) Caractéristiques des prix et fréquence des observations

4.1) Fréquence des observations :

Les biens et services de consommation finale peuvent être classés selon les trois catégories suivantes :

- articles à prix relativement stables ;)
- articles à faible variabilité de prix ; '
- articles à forte variabilité de prix. ?

a) Articles à prix relativement stables à court terme ;

Il s'agit des blens durables, des loyers, de certains services fournis à la population par des particuliers ou les collectivités publiques, Pour ces produits, il sera effectué un seul relevé par trimestre.

b) Les articles à faible variabilité de prix :

Il s'agit de certains produits manufacturés dont les prix sont souvent homogènes et assez contrôlés. Ils seront observés une fois par mois, au cours de la deuxième semaine.

c) Articles à forte variabilité de prix :

Il s'agit en général de produits élémentaires et particulièrement des produits vivriers, étant donné qu'il y a au maximum trols cycles de relevés par mois, ces articles sont effectivement observés trois fois par mois dans tous les points d'observation où ils sont commercialisés. Ces observations se font au cours de la première semaine et des deux dernières semaines du mois.

4.2) <u>Caractéristiques des prix à observer</u> :

\[\langle \lan

qui ne benéficie d'aucune condition particulière (sauf marchandage)et pour un achat au comptant.

Il s'agit naturellement du prix de détail incluant ;

- Les différentes taxes à la consommation dés lors qu'elles sont effectivement supportées par le consommateur ;
- $^{\rm I}$ Les frais de livraison à la charge du consommateur lorsqu'ils existent ;
 - Le pourboire.

Sont par contre déduits du prix affiché :

- Les rabais, remises et ristournes lorsqu'ils sont consentis
- à tout acheteur ;
 - La valeur de la consigne relative aux emballages récupéra-

bles.

Les soldes correspondant à des articles défraichis ou spéciaux mis en vente uniquement pendant une campagne commerciale (fête, foire) sont à éviter. Cependant, s'ils concernent des articles en fin de série régulièrement suivis, les prix soldés seront observés.

5) Méthodes d'observation :

L'objectif poursuivi étant de retenir autant que possible le prix réel d'acquisition des biens et services, la méthode d'observation dépend de la nature du produit et du circuit de commercialisation.

On distingue :

- L'observation par achat suivi de pesée ;
- Le relevé simple du prix d'offre.

a) Observation par achat suivi de pesée ;

L'Enquêteur achéte le produit en recourant à toutes les protiques commerciales existantes (marchandage, rabais). Cette méthode est appliquée à tous les articles vendus à l'unité, en las, ou au moyen d'instruments de mesure non standardisés.

b) Relevé simple du prix d'offre ;

Cette approche concerne les articles vendus avec des mesures standardisés en principe dans les points de vente du secteur formel. L'enquêteur se contente du prix affiché ou indiqué,

6) Formule de calcul :

6.1) Formule générale :

L'Indice National des Prix à la Consommation Finale des Ménages au Cameroun (INP) est un "Laspeyres" prix dont la formule générale est :

$$\frac{\sum_{i=1}^{N} \mu_{i}^{i} q_{i}^{i}}{\sum_{i=1}^{N} \mu_{0}^{i} q_{0}^{i}} = \frac{\sum_{i=1}^{N} \mu_{0}^{i} q_{0}^{i}}{\sum_{i=1}^{N} \mu_{0}^{i} q_{0}^{i}} = \sum_{i=1}^{N} \frac{\mu_{0}^{i} q_{0}^{i}}{\sum_{i=1}^{N} \mu_{0}^{i} q_{0}^{i}} = \frac{\mu_{0}^{i}}{\sum_{i=1}^{N} \mu_{0}^{i} q_{0}^{i}} = \frac{\mu_{0}^{i$$

N désignant le nombre total d'articles du panier de consom-

On fait ainsi apparaître les coefficients budgétaires

$$\sum_{\substack{i=1\\ b_i'd_i'}}^{b_0'd_i'} b_i'd_i'$$

mation.

qui sont pour c'haque article, le poids de la dépense y afférente par rapport à la dépense totale de consommation courante. Cet indice se définit comme une moyenne arithmétique des rapports des prix pondérés par la structure de valeurs de la situation de base ou situation de référence.

Cette formule s'adapte aux données de base actuellement disponibles :

autre que la répartition des coefficients budgétaires issus de l'exploitation des résultats de l'EBC. Le terme $\frac{p_0 Q_0}{\sum_{i=0}^{p_0 Q_0}} \quad \text{est la pondération de base du produit considéré.}$

- La moyenne arithmétique des rapports de prix découle $\int d\mathbf{k}$ l'observation mensuelle des prix (ou de la moyenne des mois) de base et du mois en cours, ρ_{ij} et ρ_{ij} sont respectivement les prix du mois de base et du mois, en cours.

6.2] L'Indice national et ses composantes :

L'INP est un indice composé des indices synthétiques spatiales qui peuvent être sélectionnés selon les objectifs qu'on se fixe. C'est dans ce sens que le choix des centres d'observation des prix (tous les chefs-lieux de provinces et départements) vise essentiellement le quadrillage géographique de l'ensemble du pays, afin qu'il soit possible de faire autant de regroupements qu'on le souhaite forsqu'on arriveralt à porter son choix sur des Indices composante de telle ou telle nature.

C'est ainsi que pour confectionner l'Indice National, on pourrait passer par les Indices provinciaux, les Indices par zones agro-écologiques —) etc. On peut envisager autant d'hypothèses qu'il y a de possibilité de combinaison des centres d'observation.

En partant de l'hypothèse que l'INP est un Indice composé des indices Synthétiques spatiaux représentant les principales circonscriptions administratives (Provinces) et les deux plus grandes villes que sont Douala métropole économique et Yaoundé siège des institutions, on peut considérer que l'INP est une moyenne pondérée par le poids de chaque indice spatial (Indice Provincial et indices de Douala et Yaoundé). Ce poids est l'importance de la population urbaine de la province ou de la ville considérées par rapport à l'ensemble de la population urbaine du pays.

Salent :

I l'Indice national

 $I_1, I_2, \dots, I_{10}, I_D$ I_V 'es indices spatiaux.

K_T, K₂, K₁₀, K_D, K_Y la population urbaine de la province pu de la ville considérée

L'Indice National s'écrit :

$$1 = \frac{k_1 l_1 + k_2 l_2 + k_{10} l_{10} + k_{D} l_{D} + k_{Y} l_{y}}{k_1 + k_{2} + k_{2} + k_{2} + k_{Y}}$$

7) Traitement des données :

Certains aspects de la méthodologie générale font appel à un traitement particulier. Ils sont ainsi appuyés par des questionnaires, des fiches, des manuels ou des plans de traitement.

Ces aspects particuliers portent notamment sur :

a) l'observation permanente des prix pour laquelle

- Un manuel d'agent enquêteur ;
- Un manuel de contrôleur.

et de codification.

- Des carnets de relevés des prix.
 - b) Le traitement manuel avec un plan d'archivage

c) <u>Le traitement Informatique</u> : qui dispose d'une liste de tableaux finale et d'un plan de formation et de traitements divers./-

PRECISIONS SUR LE SENS DE CERTAINS CONCEPTS UTILISES DANS LES DOCUMENTS METHODOLOGIQUES DE L'INP.

-4-3-2-2-

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION FINALE DES MENAGES :

Un indice des Prix est un indicateur de l'évolution générale des prix d'un ensemble donné de biens économiques. Dans le cas précis de l'Indice des Prix à la Consommation Finale des Ménages au Cameroun, il s'agit de mesurer l'évolutuion globale, au niveau national, des prix de détail des biens destinés à la consommation finale. L'Indice calculé ne tient donc pas compte des biens d'investissment achetés par les ménages, tels les matériaux de construction.

<u>MENAGE</u>: C'est l'agent économique auquel on associe généralement la fonction de consommation, parallélement à l'association entreprise-production. Le ménage désigne un ensemble d'individus ou un individu vivant seul ; cet ensemble est déterminé à partir des éléments suivants :

- Il y a autorité reconnue d'un individu sur l'ensemble du groupe ; cet individu est appelé le chef du ménage. Dans la pratique, c'est en fait la personne qui se présente comme chef du ménage qu'on retient comme tel.

- Les membres d'un ménage vivent sous un toit, ou plusieurs toits rapprochés formant une concession.
- Au sein du ménage, les repas sont généralement pris en commun ou en petits groupes,
- Les membres du ménage mettent généralement leur revenus en commun, lorsqu'ils en ont.

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE :

On classe généralement les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage. Nou avons retenu une nomenclature des activités professionnelles en huit postes qui sont les suivants :

1. Exploitants Agricoles :

Dans cette rubrique, on rencontre tout propriétaire d'exploitation agricole ou d'élévage, exerçant à titre individuel ou avec l'aide des membres de sa famille, ou encore employant une main-d'oeuvre salariée.

2. Salariés Agricoles :

ESI classée comme salarié agricole toute personne travaillant dans une exploitation agricole ou d'élévage et recevant en contrepartie une remuneration en espèces ou en nature.

3. Professions Indépendantes :

Sont classés dans cette catégorie les personnels des professions scientifiques, techniques, industrielles, commerciales, artisanales (y compris la pêche et la sylviculture), libérales, exerçant à titre personnel, quelque soit feur niveau dans la hérarchie de la profession.

<u>Exemples</u>: Notaire, Avocat, Huissier, Professeur, Instituteur Médecin, Infilmier, Courtier, Expert installé, Patron pêcheur, Hommes d'affaires, Artisans dans le sens large du terme.

4. Cadres Supérieurs :

II slagit :

- Des fonctionnaires des catégories A1 et A2 ;
- Des personnels des catégories 10, 11 et 12 des secteurs public et privé.

<u>Exemples</u>: Médecins, Ingénieurs, Administrateurs Civils, Professeurs.

5. Cadres Moyens :

- Fonctionnaires des catégories B1 et B2 ;
- Personnels des catégories 8 et 9 des secteurs public et privé.

6. Employés :

Sont classés dans cette catégorie :

- Les fonctionnaires des catégories C et D ;
- Les employés de bureau ;
- Les membres du clergé ;
- Les agents de l'Etat.

7. Ouvriers :

II stagit :

- Des ouvriers qualifiés ou spécialisés ;
- Des mineurs, Apprentis, Manoeuvres,
- Des personnels domestiques,
- Des marins et des pécheurs.

B. <u>Ina</u>ctifs :

Cette catégorie regroupe :

- Les anciens agriculteurs, retirés des affaires,
- Les retraités, les étudiants et élèves, militaires du continger
- Les chômeurs,
- Les personnes agées non classées ailleurs.

ANNEXE II

LES CENTRES D'OBSERVATION DES PRIX

-1-1-5-5-5-

On désigne par Centre d'Observation des prix toute localité dans laquelle des reivés de prix seront effectué de manière permanente en vue du clacul de l'INP. Il a été décidé que les Centres d'Observation des prix seront les Chefs-Lieux de Province et de département*. La structure administrative actuellement en vigueur nous donne donc cinquante (50) centres d'observation des prix qui se répartissente comme suit :

- PROVINCE DE L'ADAMAOUA: Tibati, Tignéré, Banyo, Meiganga, Ngaoundéré.
- PROVINCE DU CENTRE: Nanga-Eboko, Monatélé, Bafia, Mfou, Eséka, Akonolinga, Mbalmayo, Yaoundé.
- <u>PROVINCE DE L'EST</u> : Yokadouma, Abong-Mbang, Batouri. Bertoua.
- <u>PROVINCE DU LITTORAL</u> : Douata, Nkongsamba, Yabassi, Edéa.
 - PROVINCE DU NORD : Garoua, Poli, Guider, Tcholliré.
- <u>PROVINCE DU NORD-OUEST</u> : Kumbo, Nkambé, Wum, Bamenda, Mbengwi.
- PROVINCE DE L'OUEST : Mbouda, Bafang, Dschang, Bafoussam, Bangangté, Foumban.
 - PROVINCE DU SUD : Sangmelima, Ebolowa, Kribi.
- PROVINCE DU SUD-OUEST : Limbé, Manfé, Kumba, Mundemba, Buéa.
- <u>PROVINCE DE L'EXTREME-NORD</u> : Maroua, Kaélé, Mora, Kousseri, Yagoua, Mokolo.
- * Une localité qui n'est ni chef-lieu de département, ni chef-lieu de province pourra éventuellement être retenue comme centre d'observation des prix, si le besoin s'en fait ressentir, du fait notamment d'une activité commerciale jugée Très importante dans ladite localité.

ANNEXE III

CODIFICATION DE CERTAINES VARIABLES DANS LE CADRE DU CALCUL DE L'INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION.

Comme dans la plupart des travaux de traitement (manuel ou informatique) de données statistiques, on a procédé dans le cadre du calcul de l'indice mensuel des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun, à la codification de certaines "variables". Dans ce domaine précis, les articles constituant le panier de consommation d'une part et les points d'observation d'autre part sont considérés comme les éléments fondamentaux autour desquels tout le reste s'articule. Nous présentons ici deux codes respectivement pour la variable "produit du panier" et la variable "points d'observation des produits".

a) Code "produits" ou code INP :

Le code INP reprend en fait la logique du code utilisé dans le cadre de l'EBC.

Le code EBC s'inspire lui-même de la nomenclature de biens de consommation finale telle que définie pur le système de Comptabilité Nationale des Nations-Unies (SCN).

Il s'agit d'un code numérique à 4 chiffres dont les 4 éléments distinguent respectivement :

- -Le poste de dépense, code à 1 chiffre ;
- Le groupe de produits, code à 2 chiffres à l'Intérieur du
- Les grains y faste
- Le produit ou l'article, code à 4 chiffres à l'intérieur du sous-groupe ;
- Enfin la variété qui set un code à 4 chiffres auquel on a adjoint une lettre. Car la variété n'est autre que la forme sous laquelle l'article est présenté ou vendu. Ce sont les prix de la variété qui sont relevés sur le terrain.

Une nomenclature générale des blens et services entrant dans l'élaboration de l'INP a été ainsi conque (annexe IV).

b) Codification bes centres d'observation :

Les centres d'observation des prix en vue du calcut d'un indice national des prix à la consommation finale des ménages seront les chefs-lieux de département, auxquels on adjoint Buéa, seul chef-lieu de province qui ne soit pas en même temps chef-lieu du département dans lequel il se trouve.

Nous obtenons ainsi un total de (50) cinquante centres d'observation, qui se répartissent de la manière suivante :

Provinces	: : Noms des centres d'observation :	Nore de centres d'observation				
ADAMAQUA	: : Banyo, Me iganga, Ngaoundéré, Tibati, : Tignéré	5]				
CENTRE	: : Akonolinga, Bafia, Eséka, Mbalinayo, Mfou : Monatélé, Nanga-Eboko, Yaoundé	8				
EST	: : Abong-Mbang, Batouri, Bertoua, : Yokadouma	4)				
EXTREME-NORD	: : Kaélé, Kousseri, Maroua, Mokolo, Mora : : Yagoua	5				
LITTORAL	: : Douala, Yabassi, Nkongsamba, Edéa :	4)				
NORD	: : Guider, Garoua, Poli, Tcholliré :	4 } J				
NORD-QUEST	: : Bamenda, Kumba, Mbengwi, Nkambé, Wum :	5 J				
OUEST	: : Bafang, Bafoussam, Bangangté,Dschang : : Foumban, Mbouda	6)				
SUD	: : Ebolowa, Kribi, Sangmelima :	3))				
SUD-QUEST	: : Buéa, kumbo, Limbé, Manfé, Mundemba : :	5) J				
	TOTAL 50)					

Le codage simple proposé pour les centres d'observation de prix est le suivant :

⁻ Chacune des dix provinces est identifiée par le code à 2 lettres utilisé pour l'immatriculation des véhicules.

⁻ Au sein d'une même province, les différentes localités seront répérés par un numéro d'ordre à deux chiffres en commençant par le chefilieu de la province et en classant les autres selon l'ordre alphabétique. Pour ce numéro d'ordre, nous optons pour les dizaines pleines, le chiffre des unités pouvant éventuellement service lorsqu'on sera amené à retenir une localité qui n'est pas un chefilieu de département (hormis Buéa).

Exemple : - La ville de Douala sera codée LT10

- La ville de Mfou sera codée CE60

* Ø représentant le chiffre zéro

Nous obtenons alors la codification suivante :

Nom de la localité	: :code :	Nom de la localité	: code:	Nom de la localité	code
Ngaoundéré	: AD10	Mfou	CE60:	Mokolo	: :EN46
Banyo	AD20	Monatélé	CE7#:	Mora	:EN50
Meiganga	AD30		ES10:	Douala	:LT16
Tibati	AD4#			Edéa	LT20
Tignéré	: AD5#:	5 5		Nkongsamba	:LT36
Yaoundé	: :		: :ES4 0 :	Yabassi	:LT46
Akonolinga	: : CE2Ø :			Garoua	: :NO1ø
Bafia	: CE3# :			Guider	: :NO2#
Eseka	:CE40:			Poli	:NO30
Mbalmayo	; CE50 ;	Kousseri	:EN3Ø :	Tcholliré	NO46
Bamenda	: NW10:	Ebolowa	; ;SU1# :	Buéa	: :5W10
Kumba	: :NW20:	Kribi	SU2# :	Kumbo	:SW20
Mbengwi	: NW3p:	Sangmelima	SU3#	Limbé	:SW3#
Nkambé	: NW40 :	Bafoussam	: OU18	Manfé	:SW40
Wum	: NW50			Mundemba	SW50
	•		: OU3Ø :		•
	:		:OU40:		
	:		: OU5# :		
	;		OU60:		

c) Codification des points d'observation :

Les points d'observation sont répérés par trois éléments :

- La localité dans laquelle se trouve le point d'observation
- Le type de point d'observation dont il s'agit ;
- Un numéro d'ordre, sans signification particulière.

Nous avons déjà traité plus haut du codage des localités. Les cinq types de points d'observation des prix peuvent être identifiés par un code à deux lettres, selon la correspondance suivante :

Type de points d'observation	: 0	code	
Supermarchés	:	5U	
Magasins spécialisés indépendants	;	MS	
Marchés	:	kıΑ	
Boutiques	:	во	
Points de prestation de services	:	PS	

Le nombre maximum prévisible de points d'observation pour un même centre n'atteingnant pas cinquante, chaque point d'observation aura en outre un numéro d'ordre à deux chiffres.

En fin de compte, nous obtenons pour les points d'observation des prix un code alphabétique en 8 caractères de la forme ;

PR ab TP xy

ou PR est le code de la Province ab le nº d'ordre du centre d'observation (TP)le type de point du centre d'observat

Exemple:

NW3¢ P5 12 représentera par exemple un salon de coiffure qui se trouve dans la localité de Mbengwi, province du Nord-Ouest.

Remarque :

Au cas où le code numérique serait jugé préférable au code alphanumérique ci-dessus, le passage serait aisé en numérotant les provinces (prises dans l'ordre alphabétique par exemple) de θ 1 à 1θ , et les types de points de vente de 1 à 6 par exemple ci-dessus alors attribuer le numéro de code 0730 θ 12.

NOMENCLATURE GENERALE DES BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION FINALE ENTRANT DANS L'ELABORATION DE L'INF.

(n° (d'ord re	Co d e EBC	Code INP	: ARTICLES & VARIETES)
(;	1	1.	ALIMENTATION, BOISSONS ET TABACS
}	11	11.	: Coreales et Produits Cerealiers
	111	111.	: :Cereales completes
l	1111	:	Mil et Sorghu mil blanc, 100 DBCL ou Dalassi mil rouge petit mil ou millet mélange de mil
Ź	1113	1112.d 1112.b 1112.c 1112.d	Maïs Maïs sec blanc, gros ou petits grains Maïs sec jaune, gros ou petits grains Maïs sec préemballe, pop-corn, petits grains jaunes Maïs sec en epis Maïs frais en épis
3	1114		Farine de maïs Farine de maïs, blanche ou non
4	1116	1114.a : 1114.b : 1114.c :	Farine de ble Furine patissiere, fabrication locale (SCM) Farine de ble tendre, produit SCM, Farine de ble importee, le cog ou etoile de France, Farine de ble preemballee en sachet de 1 kg
5 :	1117	1115.a : 1115.b : 1115.c : 1115.d : 1115.e : 1115.e	Riz Riz ordinaire grains longs decortiqués Riz grains longs, marque CAMMICO, emballage carton- né ou en plastique, 2 kg Riz paddy, grains longs Riz grains longs traites Uncle BEN'S, emballage cartonne ou en sachet plastiqué, USA Riz brisé Z grains longs Ndop Rice, ordinaire, décortique
6 :	112 : 1121 :	112.	Pates Alimentaires Macaroni - Spaghetti
; ; ; ;	1122 : : : : ;		Pâtes NINI, qualité supérieure, forme très variée, sachet de 250 grammes, MILLIAT FKERES (Macaroni PANZANI, préemballé, 500g (Macaroni PANZANI sans oeufs, préemballe, 250 g (Spaghetti pâtes PANZANI, sachet de 250 g (Macaroni PANZANI)

	: :	1120.0	: : Spaghetti marques RUMNO, BARILLA ou DUCALI, embal- : lage de 500 g
	: :	1120.f	: Spaghetti aux ocufs, preemballe de 500 g ou 1 kg : marques diverses : BEAUMONT, LUSTUCRU, RIVOIRE et : CARRET
	: :		
	113	113.	Produits de Boulangerie
7	1131	1131. 1131.a 1131.b	Pain Pain baguette, type français, sale, 250 g environ baguette communement appelee pain de 100°
	: :	:131.c 1131.d	; pain ordinaire, type courant
	: :	1131.e 1131.f 1131.ç	: pain communement dit pain de famille
		1101.9	parto sacinos.
8	1132	1132.	: Pâtisserie, Biscuits :
	: ; : ;	1132.a 1132.b 1132.c	: pajn au chocolat, simple, sans beurre
	: :		: pain aux fruits confits
	: : : :	1132.e 1132.f	: beignet de boulangerie à base de la farine de blé : "mille feuilles" pâtisserie a la creme a base de : farine de ble
	: :	1132.9	<pre>: parts de gâteau a la creme, avec assortiments : divers : chocolat, cafe, vanille</pre>
	: :	1132,h	: Biscuits forme carree, BR, preemballe, secs et
	:	1132.i 1132.j 1132;k	: super delice rond. BR, paquet de 16 biscuits : Biscuits parlants, préemballe de 200 g, BR : Biscuits JACO, CHOCOCAM, emballage de 27 g
	:	1132.1	: biscuits carres, presentation de 15 biscuits : fabriques par BKSC
	: :	1132.m 1132.m	: galette "ll" paquet de 125 g : biscuits CABIN, non sucres, de forme carree, embal : lage cartonné
		1132.0	: Nasco Tea biscuit, sachet de 28 g, fabrication : nigeriane
	:	1132,p	: bagavda biscuit, sachet de 28 g, fabrication : nigeriane
		1132.q	: biscuit MERRY, BR :
	114	114.	: Autres Produits à Base de Ceréales
Ģ	1 141	1141. 1141.a	: Couscous Arabe : semoule de ble, couscous moyen en emballage car- : tonne de 500 g ou l kg, marque REGIA
10	1142	1142. 1142.a	: : Beignets de maïs : beignets cuits à l'huile, composés d'un melange : de farine de maïs et de banane douce
11	1143	1143.	: : : Beignets de farine de ble
	: :	1143.a	: : beignets de farine de ble cuits à l'huile, cuisson
		1143.a	beignets de taline de ble coits à l'huile, saupou-
	: :	1140+0	includers he coulde be bue courts a libbile, sambon-

- -- -dres-de-sucres---

((12 (1144	: : 1144. : 1144.a	: beignets de mil et de sorgho : beignets de mil et de sorgho cuits a l'huile
((13 (1145 :	: : 1145. : 1145.a	: Beignets de riz Beignets de riz, cuits artisanalement à l'huile
(}	115	: : 115.	: : Moulage de grains et d'autres produits cérealiers
14 ((((1150	1150. 1150.a 1150.b 1150.c	: moulage de grains et d'autres produits cérealiers ; moulage de grains de maïs secs ; moulage de grains de maïs trempes ; moulage de mil ;
\ }	: 12	12.	Jeculents et Amidons
	121	121.	Plantain
15	1210 ; ;	1210. 1210.a 1210.b	Plantain plantain plantain frais. vert plantain fraie, mir
! !	122	122.	: Pomme de terre
16	1221	1220. 1220.a 1220.b 1220.c	pomme de terre fraîche ; pomme de terre fraîche, couleur blanche ; pomme de terre fraîche, couleur jaune ; pomme de terre fraîche, couleur rouge ;
	123	123.	: Patates
17	1231	1230. 1 23 0.a	: Patate fraiche ; : Patate fraiche, gros ou petits tube#cules ; :
	124	124,	: Manioc
18	12 4 1 :	1241. 1241.a 1241.b	: manioc frais en tubercule ; manioc frais en tubercule ; munioc frais, tubercules blancs, gros ou petits ; manioc frais, tubercules rougeātres, gros ou petits ;
19	1242 : 1243 :	1242,	manioc deshydrate, farine de manioc
:	:	1242.a 1242.b 1242.c 1242.d	manioc trempé, deshydraté en cossettes ; manioc non trempé, déshydraté, en cossettes ; manioc deshydraté en boules ; farine de manioc, manioc moulu ;
20 :	1244 :	1243. 1243.a 1243.b	Gari - Tapioca
21 :	1245 :	1244, ; 1244.b ; 1244.b ;	Bâton de manioc

SU

		_	<u>'</u>
	; ; ;	1244.c 1244.d	: pequet de miondo frais, non cuits : bāton de manioc, type Quest :
	: : 125	: : 125.	: : <u>Autres Feculenis et Tubercules</u>
22	1251	: 1251. : 1251.a : 1251.b	: Macabo : tubercule de macabo blanc : tubercule de macabo rouge :
23	: 1252 : 1252 : :	: 1252. : 1252.a : 1252.a : 1252.b	: Taro : petits ou gros tubercules de taro, forme ovoïde, : lisses ou velus : gros tubercules de taro, forme arrondie
24	: 1263 : 1273 : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	: 1253.a : 1253.b : 1253.c	: lyname : igname blanche du Nigéria, "igname calabar" : igname blanche de l'Adamaoud : igname fraîche, variete yolo du Nigéria : igname fraîche jaune de l'Ouest, lisse ou velue : igname fraîche du centre et du sud
	126	126.	: <u>Awidons</u>
25	1262	1261. 1261.a	: amidon pur : extrait de manioc frais, en poudre :
	: :	127.	: <u>Moulage de feculents</u> :
26	: :	1270. 1270.a	. moulage de féculents) : moulage de manioc deshydratě , : "
	13	13.	: : Légumes - Legumineuses - grains :
	131	131.	Racines : i Bulbes
27	1311	1311. 1311.a	Carottes ; carottes ;
28	: 1312 : : 1313 : : 1315 :	1312.	oignon, ail et poireau
:			gousse d'oignon ronde de Maroua () gignon de couleur verdâtre, avec feuilles () gousse d'ail () poireau frais ()
;	132	132.	Légumes en feuilles)
29	1321		feuille de manioc) feuilles de manioc fraïches, entières)
30	1322	1322,a ; 1322,b ;	Ndole (Bitter-Leaves) feuilles de ndole fraîches entières, amères ou non feuilles de ndole fraîches traitées, non sechées feuilles de ndole traitées et sechées

31	1323	1323. 1323.a	: Laitue : Laitue a couper, variete a larges feuilles ne formun
	:	1323.b	: pas de pomme) : Laitue Batavia, variete pommee) : }
32	1324	1324. 1324,a	: Epinard : fouilles traîches d'epinard :
33	1326 : 1327 :		: / keleng keleng, feuille de gombo
; ; ; ;	1567 :	1325.a 1325.b	: feuilles de keleng keleng séchées
34 : :	1328 :	1326. 1326.a 1326.b	: choux : choux vert frais : choux rouge frais : choux rouge frais : }
:	133	133.	: Tomates
35 : :	1331	1331. 1331.a 1331.b	: Tomates fraîches ; : tomate fraîche en fruit, forme arrondie ; : tomate fraîche en fruit, forme un peu allongée ; : appelée olivette ;
36 : : : : : :	1332	1332.a	Conserve de tomate conserve de tomate "tomata", concentration: 28 % de tomate, boîte de 70 g conserve de tomate "ciao" ou "salsa", 70 g conserve de tomate valentina tomato paste, 70 g tomate pelée au jus de rica, boîte de 800 g tomate en conserve ABC, double concentrée, boîte de 880 g
37	134 1341	134. 1341. 1341.a	: Autres Legumes, fleurs et tiges comestibles : concombre : concombre vert frais : :
38 : :	1342	1342. 1342.a 1342.b	: Aubergine ; Aubergine fraiche, couleur violette ; Aubergine fraiche, couleur verte ou jaune ; :
39	1344	1343. 1343.a	: haricot vert : haricot vert frais : }
40	1346	1344. 1344.a 1344.b 1334.c 1344.d	: Gombo (akro, okro)) gombo frais entier) gombo frais hachë ; gombo hachë puis seche) gombo seche puis ecrase

			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
:	135	135.	Legumineuses
41 :	1351 : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	1350.a 1350.b	: Haricot sec : Haricot sec, rouge, gros grains : haricot sec, rouge, gros grains : haricot sec, rouge, petits grains : petits grains de haricot, noirs et secs : haricot Nyebe, entier : haricot Nyebe, concasse : petits grains de haricot blanc terne, pour prépara : tion du gâteau (koki) : yros grains de haricot mouchete. : haricot blanc sec
:	136	136.	: Arachides et Derives :
42	1361 : 1362 : 1363 :	1361.	: Arachi d es
; ; ; ; ;	1363 :	1361.b 1361.c	arachide fraîche en coque arachide sèche en coque arachide sèche décortiquee de la partie septentrio arachide sèche décortiquee, type Ouest arachide sèche décortiquée, varietes du Centre,Sud et Littoral
43 : : : : :	1367	1362.a 1362.a 1362.b 1362.c	: Dérivés d'Arachides ; pate d'arachide Arina Peanut Butter, chococam, ; boîte de 750 g ; pâte d'arachide grillec, ecrasée de façon artisanale ; pâte d'arachide crue, écrasée de façon artisanale ;
:	137 :	137.	: Autres Grain; non Dénommées Ailleurs
44 : :	1371 : : : : :	1371.a 1371.b 1371.c	: Grains de courge ou de Concombre : grains de courge blancs , longs décortiqués) : petits grains de courge, blancs décortiqués) : grains de courge vertes, décortiqués)
45	1372	13/2.0	: granns de courge jaunes ou blancs — non decortique : Mijanssang —) : Mijanssang en grains —)
:	14 : : 141 :	14. 141.	: Fruits et Noix :) : Banane douce))
46	1410	1410. 1410.a 1410.b	: banane douce : banane douce, type "gros Michel", doigts longs et) : gros : banane douce type "Number One" doigts longs)
: :	:	1410.c	: baname douce, à doigts courts (TIKO) :
	142 :	142.	: Agrumes)
47	1421	1421. 1421.a	: Pamplemousse) : pamplemousse, gros fruit frais juteux)
			<u>: </u>

48	1422	1422. 1422.a	: : Citron : citron, petit fruit frais, a saveur aigre :
49	1423 . 1424 :		: : Orange, Mandarine ou Clementine :
		: 1423.a	: orange, variete locale : orange, variete importee : mandarine locale ;
	143	143.	Fruits Gras Frais
50	143)	1431.a	: avocat : avocat frais tendre : avocat frais dur :
51	1437	1432. 1432.a	: :Saah (Prune) : saah, fruit generalement appele "prune", frais
	144	144.	Autres Fruits Frais
52	1441	1441. 1441.a	. Mangue ; : Mangue ordinaire courante, forme ovale et longue, ; : pulpe non fibreuse ;
	:	1441.b	: mangue a racines, importee ou non, forme ovale et ; : courte, pulpe tres fibreuse ;
	; ; ;	1441.c	: mangue sauvage ou encore appelee mangue de singe,) : forme ronde et petite, sensiblement sucrée :
53	1442 1442	1442. 1442.a 1442.b	: Goyave goyave ordinaire, forme ronde, couleur jaune goyave de qualité supérieure, forme ovalé, couleur) verte, en général produite dans le Moungo
54	1443	1443, 1443,a	: : Papaye : papaye fraîche, mûre :
55	1444	1444. 1444.a	: ; Amanas : ananas frais d'aspect verdâtre, type de grandes : exploitations agricoles
		1444.b	: ananas frais ordinaire, couleur jaunātre, fibreux)
56	1445	1445. 1445.a 1445.b	: Pomme de table : pomme de table fraîche, variété verte-jaune : pomme de table fraîche, variété rouge :
	: 145	145.	: <u>Fruits Secs</u>
57	1451	145D. 145O.a	; : Datte : datte, petit fruit sec à chair pulpeuse :
	146	146.	: : <u>Noix</u> {
5 8	1 4 61	1461. 1461.a	: Noix de coco en coque : noix de coco en coque :
	:		

			·
59	J464	1462. 1462.a	: Noix de palme) : noix de palme, bien charnue)
60	1465	1463. 1463.a 1463.b	: Noix de kola) : Noix de kola) : noix de kola, variete verte-jaune) : noix de kola rouge)
61	1466	1464. 1464.a	Bitter Kola) bitter kola)
62	1467 : :	1465. 1465.a	: Noisette) : noisettes, petits fruits à coque dure) :
:	15 :	15.	: Lait, Produits Laitiers et Oeufs
;	151 :	151.	: Lait Frais Liquide Non Traite
63 : :	1510 : :	1510. 1510.a	: Lait frais liquide non traite ; lait frais Cossam. liquide, non traite, vendu ; par les femmes BOROROS ;
:	1 5 2 :	152.	: Lait traité en conserve
64 : :	1522 : :	1521. 1521.a	: lait entier concentré sucré : lait concentré sucré super MILK, 8 % de matières : grasses, boîte de 78 g
:	:	1521.b 1521.c	: lait concentre sucré, marque nestlé, 78 g) : lait concentre sucre supermilk, 8 % de matières) : grasses, boîte de 1 kg)
:	;	1521.d	: lait concentré sucre, marque nestlé, 1 kg)
65 : :	1523 :	1522. 1522.a	: Lait entier concentre non sucre : lait entier GLORIA, concentré et non sucré,7,5 % : de matières grasses, boîte de 170 g
:	:	1522.b	lait entier PtAk, concentre non sucre, 9% de matieres grasses. ποίτε de 170 g
66 :	1524 :	1523. 1523.a	: Lait Edreme doncentre soure) : lait edreme le GOSSE concentre soure, importe de)
:	:	1523.b	: la Hollande, boîte de 370 g : lait ecrema concentre, marque REGILAIT, boîte de) : 3000
:		1523.c	: lait ecreme concentre, marque GLORIA boîte de 300g)
67 :	1525	1524. 1524.a	: Lait entier en poudre : Lait entier en poudre NIDO, 28 % de matieres grasses : botte de 400 c
:	:	1524.b	: lait entier en pouare GLORIA, 28 % de matières) : grasses, polite de 400 y
:		1524.c	: Tait entier en poudre BELLE HOLLANDAISE, 28 % de : matieres grasses, boîte de 400 ç
:	:	1524.d	: lait entier en poudre BAKING POWER, 900 g
6H :	lo25 :	1525. 1525.a	: Lait Ecrémé en Poudre ; lait ecreme en poudre, marque GLORIA, boîte 900 g }
:	:	1525.b	: lait ecreme en poudre, marque REGILAIT, boîte de 900 :

;	153	153.	Fromage
69 ; :	1530	1530. 1530.a	fromage fromage à pâte molle, marque LA VACHE QUI RIT poîte circulaire de B portions, 140 y
:	;	1530.0	fromage Camembert, marque President, 45 % de
:	154 :	154.	Autres Produits Laitiers
70	1541 : 1542 :	1541.	Creme, Yaourt
:	1547 :	1541.4	creme naturelle LEBAM produite par les femmes)
:	:	1541.b	creme longue conservation sterilisee, emballage
:	; :	1541.c	cartonne, tenue au frais, contenance l'litre yaourt mature, de fabrication locale, sucré et frais, non aromatise, pot de 12,5 cl, marques
:	;	1541.d	: Camlait, Jem, Yopy, KIM,APOK : yaourt sucré aromatise aux jus de fruit (Abricot) : fraise, vanille, framboise) poi de 12,5 cl)
	:	1541.e	yaourt nature importe, pot de 12,5 cl. marques DANONE, KEMLY, CHAMBOURCY
	:		; ;
71 :	1544 :	1542. 1542.a 1542.b	: Lait Caille : lait caille ecreme, produit par les BOROROS : lait caille ertier, appelé KINDIRMOU, produit par) : les BOROROS
:	155	155.	: beufs
17	1550 : :	1950. 1550.a 1550.b	: Oeufs : oeufs frais de ferme, élévage de type moderne : oeufs ordinaires de la basse-cour traditionnelle :
:	16 :	16.	: <u>Huiles, Graisses et divers</u> :
\ \ :	- :	161.	: : huile <u>s végétales</u>
(: (73 : (:	1611 :	1611. 1611.a	: : huile de palme brute : huile de palme brute, couleur rouge :
74	1614 : 1615 :	1612.	huile d'arachide
	1013	1612.a 1612.b 1612.c 1612.d 1612.e 1612.f	: huile d'arachide raffinee ABBIA, l litre : huile d'arachide raffinéee BENEDICTA; l litre : huile d'arachide raffinée, DLIOR, l litre ; huile d'arachide raffinée LESIEUR, l litre : nuile d'arachide raffinee marques BEAUMONT, MAUREL : huile d'arachide ordinaire, production artisanale :
((75 }	1616	1613. 1613.a 1613.b	: Huile de Coton : huile de coton DIAMAOR, bouteille de 1 litre : huile de coton DIN, produite par COTUMTCHAD, 1 l ;
(;	-	162.	: <u>Graisses Animales et Végetales</u>
} 76 }	1618 : 1621 :	1620.	Beurre et Margarine

		1620.a	: beurre de table fin, à tartiner, non sale, tranche : preemballee de 227 g, marques BRIDEL ou
		1620.b	: IRESIDENT : beurre de table, marque ELLE ET VIRE, tranche pree : ballee de 250 q
		1620,0	: beurre de table demi-sel, tranche préemballee de : 227 g, marques BRIDEL ou PRESIDENT
:		1620.d 1620.e	: margarine, boits de 450 y, marque Cechalis : margarine, en pot plastique de 400 q, marques
:	: :		: HÖLLAND ou RÉMIA :
:	163	163.	: Sucres it Sucremes
77 :	1631	1631. 1631.a	: canne à sucre : canne a sucre de ponne qualite :
78	1637	1632.	: : Miel Nature
;	:	1632.a 1632.b	: miel nature pur : hydro-miel
79	1633 :	1633.	: : Sucre Raffinė Cristalisė
:	:	1633.a	: Sucre raffine en morceaux, fabrication locale. : marques SOSUCAM , CAMSUCO ou NOSUCA
:	:	1633.5	: sucre raffine en morceaux, importe, marques SAINT- : LOUIS, paquet de 1 kg
:	:	1633.c 1633.d	: sucre raffine granule marque CAMSUCO sachet 1 kg : sucre raffine granule marque EAGLE SUGAR : sachet de 500 g
85 :	1637 :	1634.	: Bonbon, Chewing-Gum
:	:	1634.a 1634.b 1634.c	: bonbon caramelisé BONCAR, fabrique par CHOCOCAM : bonbon sweet big gum, chutteam : bonbons "alcoolisés" varietes rouges da jaunes
	:	1634.d	: CHOCOCAM : bonbon ANGU SWEETS
:	:	1634.e 1634.f	: bonbons TOM-Town, MATREKE, ANGO TOFFEE, fabriques : au Nigéria
:	:	1634.5	: chewing-gum BIG-dum de CHOCOCAM : chewing-gum ChUKI
81	1638 ;	1635.	: Chocolat à Croquer ou en Pāte
:	:	1635.a	: roulette de chocolat au lait et aux noisettes. : PKESTIGE de CHOCOCAM, poids 100 g
:	:	1635.b	: tablette de chocolat au lait PRESTIGE de CHOCOCAm :
:	:	1635.c	: mini-tablettes de chocolat a croquer CHOCOCAM : : MAMBO,TCHA-TCHA,rUNCH, poids : 30 g
:	:	1635.d	: petit pot de pâte chocolatée à tartiner de CHOCOCAR :
	164	164.	<u>Eundiments</u> et Divers
82	1641	1641. 1041.a	: Sel
:	:	1641.b	: sel de cuisine ordinaire, grains fins ou gros grain : sel de tuble, marque MIRA, importe d'Allemagne : préemballé en sachet de .l kg
:	:	1641.€	 sel de table fin vendu oads un emballage en plasti- que avec bel verseur importe de KFA, marque ROMU
:	1		: poids : 500 5

	:	: 1641.a : 1641.e	sel de table fin, marque NUMBER ONE, 1 kg) sel gemme, sel argileux local, communement appelé) KANWANG
83	1642	1642.a 1642.a 1642.b 1642.c 1642.d 1642.e	: Piment, Poivre
84	1643	1643. 1643.a 1643.b 1643.c 1643.d 1643.e	Epices et Herbes Aromatiques djindja ou cacabianca, gingembre (rais bongo, epice secnee persil, herbe aromatique (raiche, couleur verte) cèleri, herbe aromatique fraiche à feuilles crenelee basilic, herbe aromatique fraiche
85	: 1644 : : 1644 :	1644. 1644.a 1644.b 1644.c 1644.d	Cube Aromatique cube maggi aver ecoile cube honig (beef cube) cube knorr cube ducros
	165	165.	: Aliments pour Bebe
86	1650	1650.a 1650.b 1650.c 1650.c 1650.d 1650.d 1650.e 1650.e	Aliments pour bebes cérélac, farine de blé lactée, boîte de 400 g phosphatine-fali, farine à cuisson rapide, emballa ge cartonné de 250 g blédina, en petits pots de verre de 130 g, conte- nant des desserts aux fruits (pomme, pēche, poire) fruits de la passion, abricots, fraise) ou des légumes (haricot vert, épinard) blédilac, farine lactée, boîte de 400 g galliasec, boîte d'environ 450 g farilac, flocons instantanés en paquets de 250 g guigoz, fari, ler âgu, boîte de 450 g farigallia riz ou miel, 1 er âge, paquet de 250 g
	166	166.	: Repas pris hors du Menuge
87	1710	1660. 1660.a 1660.b 1660.c	repas pris hors ou menage ; plat de ndole dans un "circuit" ; poulet braise dans un "circuit" ; meno au choix dans un restaurant de moyen standing ; plat le plus courant
:	17	17.	Viandes, Charduterie et Volailles
:	171	171.	: <u>Vianues de boeuf et de veau</u>
8 8	1712	1711. 1711.a	: viande de boeuf avec os) : viande fraîche de boeuf avec os) :

89 1/13 1/12. Viande de boeut sans os 1712. Viande de boeut sans os 1712. Viande fraîche de boeut, sans (1712.) Viande de veau 1713. Viande de veau 1713. Viande fraîche de veau 1714. Abats et Tripes de boeuf 1714. Parte de boeuf 1714. Parte de boeuf 1714. Parte de boeuf 1714. Foie de boeuf 1714. Parte	. 05
1713.a viande fraiche de veau	
(: 1714.a : ponse et intestins de boeuf (: 1714.h : parte ac boeuf (: 1714.c : foie de boeuf (: 17	
172 : 172. : <u>Viande de Porc</u>	
97 : 1721 : 1721. : Porc sur pied (vivant) (: : 1721.a : porc sur pied d'un an (: : :	
(; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ;	
1726 : 1722.a : viande de porc fraîche, avec : : 1722.b : abats et tripes de porc : : : : : : : : : : : : : : : : : :	ou sans graisse
<pre>{</pre>	
(: 173 : 173. : <u>Viande d'Ovin et de Caprin</u>	
(95 : 1731 : 1731. : Mouton et chèvre sur pied (: 1731.a : Mouton sur pied (: 1731.b : chèvre sur pied	
96 : 1732 : 1732. : Viando de mouton fraîche : 1732.a : giyot de Mouton, frais	
97 : 1734 : 1733. : Viande de chévre fraiche : 1733.a : giyot de chévre, frais	
: 174 : 174. : <u>Viande d'Autres Animaux, Gibi</u>	ers et Serpents
98 : 1742 : 1741. : Viande de lapin : : 1741.a : viande de lapin fraîche : : :	
99 : 1745 : 1742. : Gibier frais : 1742.a : porc-épic frais, entier : 1742.b : singe frais, entier : 1742.c : antilope fraiche, entière	

100	1746 :	1743. 1743.a 1743.b 1743.c	: Gibier sèche ou boucané : partie de porc-épic boucanée : partie de singe boucanée : partie d'antiloppe boucanée	
	175 :	175.	: : <u>Volaille</u>	ļ
101	1/51 :	1751. 1751.a 1751.b 1751.c 1751.d	: volaille : poule ou coq élevés dans la basse-cour traditionnel : pintade sur pied : canard sur pied : poulet de ferme de type moderne	le
102	1752	1752. 1752.a 1752.b	: : Viande de Poulet : viande de poulet congélée, importée : viande de poulet congélée , locale :	1
	177	176.	: <u>Charcuterie et Conserve de viande</u>	
103	1771	1761.	Saucisse, saucisson et jambon	
; ;	1773 :	1761.a 1761.b	: saucisse à l'ail, cuite préemballée : saucisson, grosse saucisse, cuit, préemballé	1
; ;	:	1761.c	: conservé du frais : jambon ZWAN LUNCHEON MEAT, en conserve de 850 g : importé de la Hollande	
104	1774 :	1762. 1762.a	: Conserve de boeuf : corned beef exeter, conserve de 340 g :	
:	18	18.	: <u>Poissons, Crustacës et Mollusques</u>	
:	181 :	181.	: Poissons frais, congélés et surgélés	
105	1811	1811.6 1811.c 1811.d	: poisson de mer : par congèlè,entier : bar frais, entier : maquereau congèlè : capitaine congèlè, entier : capitaine frais, entier : silure de mer congèlè : dorade de mer rose congèlée	
106 : :	1812 :		: Poisson d'eau douce); silure d'eau douce); silure d'eau douce, frais ou congèlé); carpe fraîche); tilapia de layuo, frais ; "capital.e" d'eau douce frais ou congèle);	
:	182	182.	: Poisson Sele, rume ou séché)	
107 : : : : :	1821 : :	1821.b 1821.c 1821.d	: Poisson funk ou senhe : Poisson funk ou senhe : poisson funk "bifaka" ou "mbounga", entier : maquereau fune ou seche : carpe funee ou sechee : carpe selée et sechée : salure seche	

:	: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	1821.g	: siluve fumég : . "Kanyu" très gros poisson func) : : poisson seché, couroungou") : : "SOUKDAMOUKA", petits poissons séchés de Maroua) :
(108 : (108 : (:	1823 :	1822. 18 2 2.a	:
(;	183	183.	Conserves de poisson
109	1831 : 1832 :	1830.	Conserves de paisson
}	:	1830.a	sardine a l'huile non pimentee, bofte de 125 g, ª) d'origine marocaine ou espagnole
}		1830.5	sardines a l'huile ploùante (ou pimentées), boîte) de 125 g orine marocaine et espagnole
	:	1830.c	: maquereaux à l'huile et à la tomate, conserve de) : 155 g. marques Geisha, Mackerel, Sardot, milo) :
; ;	184 :	184.	Crustaces
110	1843 : 1844 ;	1840.	Crevettes
(:	1044 .	18 4 0.b	grosses crvettes fraiches ; ; petites crevettes sechees "medjanga" ; ; grusses crevettes sechees ;
:	185 ;	185.	: : <u>Mollusque</u>)
111	1851 : :		: Escargot : escargot vivant, sous coquille :
:	19 :	19.	: <u>Boissons et Tabacs</u>
:	191	191.	Boissons Alcooliques
112	1911 : 1912 :	1911.	vin de palme, vin de raphia
\ \ \	:	1911.a 1911.b	; vin de palme frais ; vin de raphia frais ;
	1913 :	1912.e 1912.f 1912.g 1912.h 1912.i 1912.j	Bière "33 Export" bouteille de 65 cl, SABC "Beaufort", bouteille de 65 cl, SABC "Guinness", grand modèle "Guinness", petit modèle "Tubo: 9" grand modèle "Mutzig" 65 cl "Super Star" de NOBRA, 65 cl "GALA", biere Tchadienne, 65 cl "Amstel" grand modèle, international Brusseries "Bock" de UCB, 65 cl
(:	:	1912.k	: "Gold Harp" grand modèle, 65 cl

114	: : 1916	: : 1913,	: Vin ct Vermouth
}	: 1910	: 1913,	; vin rouge BELLEViE, 11 & 12° d'alcool, 1 l
{	:	1913.b	: vin rouge Castillo de Liria, Tinto, grande bouteil
ì	:	;	: le d'environ 2 1 (2,10 l)
(:	: 1913.c	: vin rouge en bouteille de 1 1 VALPIERRE, GRAINFOL }
{	:	;	; YALEROSO
(:	: 1913.d	: vin rouge GANDIA, 5) j
(:	: 1913.e	: vin rouge, Beaujolais villages, Georges Duboeuf)
(:	;	: bouteille effilée de 75 cl)
(:	: 1913,f	: vermouth Martini & ROSSI, apperitif, couleur rouge)
Ş	:	:	: bouteille de l l)
Ţ	:	: 1913.g	: CAMPARI BITTER, 20 % vol. 1 1
}		:	;
115	1917	. 1014	: Uhlahu ut Courte
7 115	. 1917	: 1914. : 1914.a	: Whisky et Spiritueux)
}	:	: 1914.a : 1914.b	: Dry Gin Gordon's, 43° bouteille de 75 cl
}	;	: 1914.c	: Whisky Johnnie wolker, red label, 43°, 75 cl) : Whisky Black and White)
ì	:	: 1914.d	: Whisky Ballantines)
ì		: 1914.e	: Rhum St James
(:	1914.f	: Champagne MUET & CHANDON, brut imperial, Epermay-)
į.	:	:	FRANCE. 75 cl
(:	: 1914.g	: FRANCE, 75 cl) : Champagne Laurent Perrier, brut L.P., appelation)
{	:	:	: d'origine contrôlée, 75 cl
{	:	:	;
S	:	:	÷
}	: 192	: 192.	: <u>Boissons non Alcoolisees</u>
((116	1001	1001	·
, 110	: 1 9 21 :		: Limonade et Orangeade
	:	: 1921.a : 1921.b	: Fanta, coca-cola, top, bouteille de 33 cl
}		1921.c	: top, boissons sucrees, bouteille de 65 cl
}		1921.d	: Orangina, boisson à la pulpe d'orange, 75 cl } ; Spécial Pamplemousse, UCB, 75 cl }
ì		1921.e	: Spēcial citron, UCB, 75 cl
ì		1921;f	: Mirinda, Pepsi-cola, Socaproc, 35,5 cl
(1921,g	: Maita guinness, petite bouteille, 33 cl
(:	: :	:	
(: :		÷
(117):	1922 ;		: Jus de Fruits
(:	: ;	. 1922,a	: Jus d'ananas djanga, 33 cl
, :	:	1922.b	: jus d'orange importé Readrink)
} ;		1922.c	: jus d'ananas, jus de goyave, nectar de mangue, etc)
} :	:	1000	: marque SAVANA, emballage cassable, 20 cl)
}		1922.d	: jus d'orange concentré. REA. Bocal de 1 l
}		1922.e	: jus de fruit REA, emballage cartonne, contenance, 1
}		1922.f	: jus de fruit SUNTOP, emballage caronné, 25 cl
,		1922.g	importé au Danemark Ranch Red Grade Juice Drink, 330 ml
			:
118	1924	1923.	: Eau Minerale
			: eau minérale supermont, source du pays, 15 cl
			eau minérale TANGUI, 1,5 i
	:		: eau minérale EVIAN, 1,5 cl
:			:
:	:		1
;	193 :	193.	: <u>Boissons Chaudes et Infusions</u> j
f19 :	1021	1021	
112	1931 :		: the
		1931.a 1931.b	: Tole tea, sachet ou boite de 100 g
	:		: Lipton Yellow Lacel tea, paquet de 50 g (25 sachets)
:	:		: Ducros tea, sache, de 100 g : Ndu tea, boîce metallique de 250 g
į	:	1331.4	too, borte metalifique de 200 g
 			·

1932	1932. 1932.a	Cafe Ca
:	1932,b : 1932,c : 1932.d :	cafe camerounais moulu, paquet de 250 g cafe moulu, Cameroun, LE LION, sachet de 100 g café moulu, BRULERIE MODERNE, sachet en paquet
: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	1932.e : 1932.f :	metallisé de 250 g ; café moulu UCCAO, sachet en papier métallisé, 500g} ; café moulu PHILBERT, made in CAMEROON
1933		Produits cacaotes déjeuner lacte, boîte métallisée de 500 g, CHOCOCAM Ovaltine, boîte de 450 g déjeuner cacaote Start, Chococam, boîte de 300 g BOURNVITA, importé du Nigeria, boîte de 150 g
772	194.	: : : : Boissons prises hors du Münage
7720 : :	1940. 1940.a 1940.b	: boissons prises hors du menage) : "33 Export" dans un circuit, 65 cl : Fanta, coca-cola ou top, bouteille de 33 cl dans) : un circuit
:	1 94 0.c	: Beck's ou ST Pauli en boîte dans un "circuit ou)
÷	1940.d	une consommation de Whisky dans un circuit, un cafe ou un hôtel de moyen standing
195 :	195.	: Tabacs
1942 : 1943 :	1951.	Tabacs à priser ou à chiquer
:	1951.a 1951.b	: tabac écrase à priser, en poudre : tabac à chiquer, en petites boules :
1945	1952. 1952.a 1952.b 1952.c 1952.d	Cigarettes Locales Delta vert (mentholée) ou bleue, fabrication SITABA Red Club ou Red Club legère, BASTOS Gold Tobacco, encor, appelée "jaune filtré, BASTOS Cigarettes "bleu filtre", BASTOS
1946	1953. 1953.a 1953.b 1953.c 1953.d	: : Cig_rettes importées : Cigarettes Benson & Hedges spécial filter, LONDON : : Cigarettes ROTHMANS : Cigarettes MARLBURO : GITANES sans filtres
	1933 772 7720 1942 1943	1932.d 1932.b 1932.c 1932.d 1932.c 1932.d 1932.d 1932.d 1932.e 1932.f 1933.a 1933.a 1933.b 1933.c 1933.d 1933.c 1940.c 1940.c 1940.d 1940.d 1940.d 1940.d 1940.d 1940.d 1940.d 1940.d 1952.d 1952.a 1952.b 1952.c 1952.d 1953.a 1953.a 1953.b 1953.c 1953.b 1953.c

	2	: : 2.	: HABILLEMENT ET CHAUSSURES
	21	21.	: Articles d'habillement et accessoires
	211	211.	: <u>Vētement de dessus homme</u>
126	2111	: 2111. : 2111.a	: Gandoura et boubou : gandoura, large tunique sans manches, fendue lite : ralement de haut en bas, longue au dessus de la
		2111.6	: cheville, brodée,tissu en basin : gandoura , large tunique sans manches, fendue late : ralement de haut en bas, longue au dessus de la
		2111.c	cheville, brodee, tissu en tergal boubou, longue tunique avec manches, ouvert jusqu' la poitrine, col en general brode, 2 poches laue- les, tissu en tergal
127	2114	2112. 2112.a	: : Veste : veste de forme droite, avec ou sans fente, doublur
;		2112.b	: en polyamide, tissu en tergal, marque SEBAG : veste de forme droite, avec ou sans fente, doublur : en polyamide, tissu en laine vierge, marque SEBAG : ALEXANDRO
:	:	2112.c	: veste de forme craisée, avec ou sans fente, double :en polyamide, tissu en laine vierge, marque SEBAG : ALEXANDRO
128 ; :	2115 ;	2113. 2113.a	: Pantalon : pantalon classique homme, 2 poches latérales , une : poche arrière, tissu tergal
:	:	2113.Ь	: pantalon classique homme, 2 poches laterales , une : poche arrière, tissu 100 % LIN
:	; ; ;	2113.c	: pantalon blue jean's, poches western, larges brete : les pour ceinture, modèle JAROD ou KING DOUGLAS : :
129	2116		: : : Costume : costume à deux piècesdont - une veste de forme
:	:		: dro)te, avec ou sans fentes, doublure en polyamide : tissu 65 % polyester et 35 % viscose - un pantalon : classique de même tissu, avec ou sans doublure
; ;	;	:	marque SEBAG: costume à deux pièces dont - une veste de forme droiteavec ou sans fentes, doublure en polyamide, tissu 100 % lin marque ALEXANDRO - un pantalon classique de même tissu avec ou sans doublure
:	:	:	costume à deux pièces dont - une veste de forme droite, avec ou sans fentes, doublure en polyamine tissu mohair, marque SEBAG - un pantalon classique
:	:	2114.d :	de même tissu, avec ou sans doublure costume à deux pieces dont - une veste de forme uroite avec ou sans fentes, doublure en polyamide
· :	:	:	tissu gabardine, marque ALEXANDRO, forme croisée) - un pantalon classique de même tissu avec ou sans doublure
:		:	and the first of t
			

130	2117 :	2115.b :	Ensemble ensemble Lee Copper ou Denver, 100 % coton avec ou) sans épaulettes, poches superleures plaquées, con- fection importée ensemble Tergal importe, style Paul Breau ensemble Tergal, couture locale, sans griffe ensemble Lee Cooper ou Denver, 100 % coton, avec ou) sans epaulettes, poches supérieures plaquées, cou- ture locale
	212 :	212. :	Vétements de dessus femmo
131	2121	2121. : 2121.a :	gandoura et boubou gandoura pour femme, large tunique femme, richement brodee, tissu en pagne (Wax)
	:	2121.b :	"kaba gondo", boubou femme en pagne CICAM
132	2123 :	2122. : 2122.d :	Tailleur et Ensemble tailleur, costume dame, compose d'une vestaet d'une) jupe droite ; couture simple, avec doublure
	;	2122.b :	ensemble femme à 2 pièces dont un corsage et une) jupe de même tissu, couture simple
133	2124	2123. 2123.a	Jupe Jupe dame, tissu en polyester, teinte unie, 1690- } rement évasée, taille 38-40, avec doublure
(: : :	2123.b 2123.c	: jupe dame, plissée, taille 40-44, couture importée) : jupe droite, sans plis, légèrement fendue à l'arriè : re, tissu a predominance coton, taille 40
(: (134 : (: (;	2125 :	2124. 2124.a 2124.b	: Robe : Robe : robe dame, modele "robe manteau", 100 % viscose, : taille 40, couture importée : robe dame classique, teinte imprimée, composition
(; ;			du tissu, 2/3 polyester et 1/3 coton, largement ; evasee, courtes manches, taille 38-42
}	213	213.	Yétements de tissu enfants (O à 14 ans)
(135 : (135 :	2131	2131.	gandoura, boubou et pagne
(136	2133	2132. 2132.a	: Pantalon et Culotte enfant : pantalon classique pour enfant, tissu en tergal : couture locale, teinte unie
(: 2132.b	: pantalon classique enfant, en jersey ou en terga / : avec braguette à glissière, teinte unie, couture)
{	: : :	: ; 2132.c :	: importee : pantalon blue jean's enfant, poches western avec : une poche secrète, 100 % coton :
137	2134	: : 2133. : 2133.a	: Jupe pour enfant : jupe pour enfant, lègèrement évasee, tissu en
(: : :	: : 2133.ь	: polyester, teinté imprimée : jupe pour enfant, légérement évasee, tissu en terro :
[:	<u> </u>	<u>:</u>

13e :	2135 :	2134. 2134.a	: Robe pour enfant) : robette en tergal leger, poches et poitrine den- : telees, col fleuri et dentelé, 10 ans, couture) : importée
:	;	2134.b 2134.c	: robette en dentelle unie, 10 ans, importee); robette à teinte, imprimée, avec motif en dentelle)
:	:	2134.d	couture/importee robette pour fille, entre 12 et 14 ans, en tissu polyester imprime, largement evasée
139 :	2136	2135.	: Ensemble pour enfant, costume, tailleur
:	;	2135.a 2135.b	<pre>:ensemble enfant en tergal, avec pantalon, åge entre} : 12 et 14 ans, couture locale : ensemble enfant en tergal, avec culotte, enfant de</pre>
		2134.c	: moins de 10 ans) ; ensemble avec colotte, tissu en tergal, 4 ans cou-)
:	:	2135.d	ture importée); ensemble pour tillette composé d'un chemisier)
:	:	2135.e	et d'une jupe): boubou pour enfant, tissu en pagne)
:	:	2135.6	: Doublou pour enrant, trasa en pagne
:	214	214.	: Lingerie, Bonneterie homme)
140	2141	2141. 2141.a	: chemisette et chemise homme : chemisette, teinte unie ou imprimée, modèle NEWWAY) : 65 % polyester et 35 % Coton
	:	2141.b	: chemisette, teinte unie ou imprimée, mais autre) : griffe (MICHAEL, VIVALDI)
:	:	2141.c	chemise hommé, col boutonné ou non, griffe imitée) : Maurice EMDE, Pierre BALMAIN, SIRGO; Pierre CARDIN) :
141	2142 :	2142.	: Sous-vētement)
:	:	2142.a	: slip homme, fond double, sans ouverture, compositio : du tissu 2/3 polyamide, 1/3 coton
:	:	21 4 2.b	: slip homme, fond simple, avec ou sans motif, : 100 % coton
;	:	21 4 2.c	: gilet homme, bien aéré, 100 % coton } : {
142	2144 :	2143. 2143.a	: : Tricot et Pull-over : T. shirt homme, 100 % coton, teinte unie, courtes
:	:	2143.b	manches, sans col tricot homme, 100 % coton, sans motif décoratif
:	:	2143.€ 2143.d	: col au ras du cou : tricot homme, 50 % coton et 50 % acrylique : pull-over 100 % acrylique, teinte unie col en V :made in laïwan
:	:	2143.e	: pull-over, 100 % acrylique, très epais; col rond) : avec ou sans glissière :
:	215	215.	Lingerie, Bonneterie femme
.143	2151	2151. 2151.a	chemisier chemisier classique dame, 100 % polyester, teinte) unte, couture simple, legerement cintré, sans plis d'aisance, manches courtes

	:	: 2151,b	chemister classique dame, 100 ½ polyester, teinte) unie, couture simple, legérement contre, sans plis ; d'aisance, longues manches bouffantes
		;	;
144	: 2152 : 2153		Sous-vêtement et vétement de muit
	:	2152.a	slip dame, 100 % polyamide, double fond, élastique) dentele ou non a la taille, taille moyenne, marque) ORLY, INFIDELE, SIBRA
	;	: 2152,b :	: slip dame, 100 . coton, double fond, elastique den- tele ou non a la taille moyenne, marques ORLY, 51BRA INFIDELE
	<u> </u>	: 2152,c	: soutien gorge, 100 % polyamido, sans armature,) : dentele ou non, taille 85 a 100, marque variees)
	:	: 2152.d : 2152.e	: soutien gorge, 100 % polyamide avec armature) : robe de nuit en tissu 100% polyamide, marque SIBRA)
145	2154	: 2153. : 2153.a	: Tricot et Pull-Over :pull-over dame, 78 % coton et 22 % polyester teinte
	:	: 2153.ь :	: unie, col ras du cou ou en V, longues manches) : pull-over dame, teinte unie, cou rond ou en V, 100 % coton, courtes manches :)
	: 216	: : 216.	: Lingerie, Bonneterie enfant (0 - 14 ans))
146	2161	: : 2161, : 2161.a	: chemisette et chemisier : chemisette pour onfant de 10 à 14 ans, tergal cou-)
	:	: : 2161.b :	: ture importee, marques CHARLIE ou autres) : chemisier pour fillette entre 10 et 14 ans, coutu-) : re simple, tissu polyester
147	2162 2162	: 2162. : 2162.a	: Sous-vētement : Slip garçon, finition soignes, elastique, dentelé : ou non, avec motif décoratif, enfant de moins de
	:	21 62. b	: 10 ans, tissus a prédominance coton : slip fillette de moins de 12 ans, ceinture dentelée : ou non, avec motif décoratif, tissu à prédominance) : coton, finition solunée
	:	2162,c	: slip fillette de moins de 12 ans, ceinture dentelée : ou non, avec motif decoratif, tissu 100 % de polyamido
	:	2162.d	: tres transparent, finition soignée : slip mixte, finition moyenne, couture locale, tissu : en acrylique ou en polyamide) :
148	2164	2163. 2163.a	: Tricot et pull-over) : tricot enfant, avec ou sans col, 100 % coton,)
	: :	2163.b	: teinte unie, made in CHINA) : pull-over enfant, 100 % acrylique, confection)
	: ; : ;	2163.c	: locale a l'aide des pelotes de fil : ; pull-over enfant, 78 % coton et 22 % polyester ; teinte unie, avec ou sans col
	: :		
149	: 2165 : : 2166 ;	2164.	Couches en tissu et Brassières
	. 2105 ;	2164.a	couche carrée , 100 % coton, absorbante, double)
	: :	2164.b	epaisseur, vendue par douzaine) couche culotte avec fermoire, 100 % colon)
		2164.c	couche avec corde d'attache, 100 % cocan vendue) par douzaine
_			

/			
}	:	: 2164.d : 2164.e	: brassiere en serviette, 100 % coton brassiere de teinte unie, fabrication locale
<u>}</u>	217	217,	Autres vētements
150	2172	: 2171. : 2171.a	: Vêtement de sport : short homme classique, 100 % satin polyamide
<u>}</u>	:	2171.b	: creation DRATEX :short homme ADIDAS avec doublure interne en forme
(}	:	:	; de slip, avec ficelle à la ceinture, importé ; d'EUROPE ;
(((: 2171.c : 2171.d :	: maillot homme ADIDAS, avec motif imprime, col en v) : survêtement de sport (jugging), finition moyenne) : avec motif ;
((: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	2171,e	: survêtement de sport (jogging) finition soignée : importee d'Europe, griffes ADIDAS, COQ SPORTIF
151	2173	2172. 2172.a	: Pagne
	: :	2172.b 2172.c	: pagne ordinaire CICAM, super print, 6 yards : pagne ordinaire, CICAM du Nigeria, 6 yards : pagne qualité supérieure, Wax hollandais, modéles)
	; ; ; ;	2172.d	: L, M, k, (RW king), 6 yards) : pagne qualité supérieure, Wax anglais, 6 yards)
152	2174		: Uniforme Scolaire
		2173.a 2173.b	: ensemble scolaire garcon, dans un CES ou un LYCEE) : rode scolaire dans un CES ou un LYCEE) :
	218	218.	Accessoires de Vētement
153	2181		
:	à : 2184 :	2180.b 2180.c	: bonnet blanc, fait de tissu 100 % coton) : chechia, type SHAGARI
:	:		: perruque noire pour dame, en afro-boucle ; : foulard femme, foulard de tête grandes dimensions)
;	:	2180.f	: 100 % polyester : mouchoir de poche, tissu à prédominance coton, : environ 30 cm x 30 cm
	219	219.	Tissus et frais de couture, mercerie et frais
:	:	:	<u>d'entretien</u>
154 : :	2191 :	2191.a	tissu en metre pour veste et pantalon tissu kaki tergal, large d'environ 150 cm, 35 %
:	:	2191.b	viscose et 65 % polyester, teinte unie, importe
i	:	2191.c :	tissu tergal SICABO) tissu tergal laine, 55 % polyester et 45 % laine) large d'environ 150 cm, teinte unie, importée)
:		2191.d ;	tissu popeline tergal, 65 % polyester et 35 % coton large d'environ 150 cm, teinte unie, importé
:	:	2191.e :	tissu tergal léger, 45 % laine vierge) (worsted virgina wool), 55 % super tergal, teinte)
:	:	2191,f	unie, large de 150 cm, made in France ; tissu dur pour confection des blue jean's 100 x ; coton
:	 		tissu 100 % laine

155	2197 :	2192.a 2192.b 2192.c 2192.c 2192.a 2192.e	: Tissu en Metre pour robe, tailleur et chemise :tissu leger,imprime, 65 / polyester et 35 % coton : tissu leger 80 % polyester et 20 % coton, TOYOBO : BRANT NKT - 3800 ; made in Japan, 36 x30 yards : tissu popeline faconné, 100 %, large d'environ 115c : tissu, 100 % viscose : tissu crêpe, léger
156 : : :	2193 :	2193. 2193.a 2193.b	: Mercerie : fil a coudre, polyester, Water BUFFALO, bobine de : 400 m : fil a coudre, polyester, TUBINO
:	:	2193.c 2193.d 2193.e	: fil a coudre, 100 % coton, TUBINO
:	:	2193.f	: termeture pour pantalon, longue d'environ 18 cm : :
157 :	2194 :	2194. 2194.a 2194.b	: frais de couture :frais de couture d'un pantalon, tissu en tergal : coupe classique : frais de couturc d'une robe simple, tissu en tergal
	:	2194.c	: leger : couture d'un ensemble homme, finition moyenne, : tissy en tergal lourd
: : :	:	2194.d 2194.e 2194.f	
158 : :	2195 :	2195. 2195.a	: Frais d'entretien : nettoyage à sec d'un costume à 2 pièces, pressing : moderne
	:	2195.b 2195.c 2195.d 2195.e 2195.f 2195.g	<pre>: nettoyage à sec d'une veste, pressing moderne : nettoyage à sec d'un pantalon, pressing moderne : nettoyage à sec d'une rube, pressing moderne : blanchissage d'une gandoura, pressing traditionnel : blanchissage d'un ensemble, pressing traditionnel : blanchissage d'un bonnet ou d'une chèchia</pre>
:	22 :	22.	: Articles chauss <u>ants</u>
	221	221.	: Chaussures Homme
159	2211 : 2212 : 2213 :	2211.	: : chaussure de ville homme :
	:	2211.a	: chaussure de ville homme, dessus et dessous cuir) : importee, pointure 40-44
:	:	2211.b	: chaussure de ville homme dessus et dessous en cuir : type BATA
:	:	2211.c	: chaussure de ville homme, dessus cuir et dessous : ; élastomerg, importée, puinture 40 - 44
	:	2211.d	: chaussure de ville nomme, cessus cuir, dessous : classomere fabrication pATA
:	:	2211.e 2211.f	: chaussure de ville dessus toile, "tennis" BATA) : chaussure de ville dessus toile, "tennis"PALLADIUM
:	:		: importe⊊ pointure 40 - 44

160 :	2215	2212. 2212.a	Sandale et sandalette Sandale dessous elastomère, dessus cuir non doublé a piece unique dissimulant les orteils
:	:	2212.b	: type encastre, fabrication BATA, 40 - 44 : sandale faite, communément appelée "sans confiance)
:	:	2212.0	: fabrication BATA : sandalette, communement appelée "sans confiance"
	:	2212.d	: fabrication BATOULA : sandale faire de cuir tanné, devant fermé, derrière
:			: ouvert, fabrication artisanale
161	2216 :	2213. 2213.a	: : Chaussurg en plastique : chaussurg entièrement en plastique, type SANDAK
:	:		: fabrication BATA, pointure 40 - 44 :chaussure homme entièrement en plastique, type SANDAR
:	:	2213.b	: fubication BATOULA
:	222	222.	: Chaussures femme
162	2721 :	?221.	: chaussure de ville femme
102	2222 :	2221.a	: chaussure de ville femme, dessus et dessous cuir
:	:		: importée, pointure 38 - 40) : chaussure de ville femme, dessus et dessous cuir)
;	:	2221.b	: fabrication BATA
:	:	2221.c	chaussure de ville femme, dessus cuir, dessous autre pointure 38 - 40, importée
:	:	2221.d	: chaussure de ville femme, dessus culr, / : dessous autre, fabrication BATA /
:		2000	: Sabot
163 : :	2224 :	2222. 2222.a	sabot dame, semelle en bois, dessus cuir à 2 pièces et une boucle, marqué SCHOLL, importé du) : ORNEMARK, pointure 37 - 40
:		2222.b	: sabot sans indications particulières, dessus cuir) : synthetique à 2 pièces avec boucle, semelle en bois : ou matière synthétique, fabrication BATA, (37 - 40)
:		2222.c	
:		2222.d	
164	2225	2223. 2223.	: Sandale et sandalette :mule dame, semelle caoutchouc, dessus synthetique
		2223.b	: fabrication BATA, pointure 37 - 40 : sandalette, type "sans confiance" pointure 37 - 40
		: 2223.c	: BATA : sandalette, type"sans confiance", fabrication
:		: 2223.d	: BATOULA, pointure 37 - 40 : sandalette, type"sans confiance", fabrication
	: :	: : 2223.e	: importée, pointure 37 - 40 : sandale importée
		:	3
165	2226		: Chaussure en plastique femme : chaussure plastique BATA, pointure 37 - 40
	:	: 2224.a : 2224.b	chaussure plastique BATOULA /
	:	: 2224.c	: chaussure plastique importée de la RCI

	223	223.	: Chaussures enfant (0 - 14 ans)
166	2231 : 2232 :	2231.	chaussure de ville enfant
	. 44,34 .	2231,a	: chaussure de ville enfant, type P.U double avec) : croute, dessous elastomère importé , BATA
	: :	2231.b	; chaussure de ville enfant, entierement en cuir)
	: :	2231.c	: importee) ; chaussure dessus toile, "tennis" de type central)
	: : : :		: BATA
([167	: 2233 :	2232.	: Chaussure en plastique enfant)
	: :	2232.a 2232.b	: chaussure en plastique enfant, type sandak, BATA) : chaussure en plastique enfant BATOULA
	: :		:
168	2234 : 2235 :	2233.	sabot, sandale et sandalette
	:	2233.a 2233.b	: sabot entant, fabrication BATA :sandale, dessus synthetique, dessus caoutchouc)
	:	2233.с	: de recuperation, BATA) : sandalette, type "sans confiance," BATA)
			}
}	224	224.	: Accessoires pour chaussures
169	2241	2240. 2240.a	: chaussette et bus : chaussete ordinaire en polyamide, teinte unie ou)
}		2240.b	: imprimée, pointure 40 - 44): chaussette de type courant, en acrylique, nylon,)
		2240.0	: polyester ou autre mélange de tissus, 40 - 44
		n n r	Paramalara of minamation disputation about state
, , , , ,	: 225 :	225.	: Ressemelage et reparation d'articles chaussants)
170	: 2251 : : ;	2250. 2 250.a	: Ressemelage : ressemelage, talor en caoutchouc, semelle en cuir)
	: :	2 250.b	: soudure a la colle forte : ressemelage minute, remplacement des bouts de
• •	: ;		: talon pour chaussure de ville dame }
	: 76 :	23.	: Articles d'Habillement Divers
	: 761 :	231.	: <u>Montres</u>)
171	: 7612 :	2310.	: montre bracelet
	; ; ; ;	2310;a	: montre dame, marque SEIKO QUARTZ, bracelet en metal : noir brillant, 3 aiguilles et remontoir dorés
	; : ; :	2310;b	: montre pour homme SEIKO QUARTZ, bracelet gris) : métal et rebord dorés, calendrier incorporé)
	: :	2310.€	<pre>; montre bracelet homme digitale simple, avec date) : et boitier en acier)</pre>
{	: :	2310.d	: montre bracelet dame digitale simple, avec date): et boitier en acier)
	: : : :	2310.e	: montre électronique ordinaire, pour homme):
	762	232.	:) Bijouterie)
172	7620	2320.	: bijouterie
		2320.a 2320.b	: bague plaquée en or, simplement traveillée) : bracelet en ivoire)
			<u>; </u>

:	763 :	233.	: <u>Maroquinerie</u>
173	7630 :	2330.	: : maroquinerie
		2330.a	ceinture home importée, tout cuir
:	:		: ceinture homme, fabrication artisanale
:	;	2330.c	: sac à main dame, fait de cuir tanne, fabrication
:	:		: artisanale
:	:	2330.d	: ceinture dame, importee
:	i		:
:	4		:
:	764 :	234.	: <u>Entretien et reparation de ces articles</u>
174	7670 :	2340.	: entretien et réparation de ces articles
:	:	2340.a	: lavage et graissage d'une montre ordinaire
:	:	2340.b	: remplacement d'un balancier
	1	2340.0	: remplacement d'un remontoir

:	3 4	3.	DEPENSES DE MAISON
:	31	31.	: : <u>Loyer</u>
:	-	311.	: : <u>Loyer de maison d'habitation</u>
175	3110	3110, 3110.a	: loyer de maison d'habitation loyer d'un studio (une seule chambre principale), salle d'eau interne, toilettes internes ou non, avec cuisine, construction en dur eau et électricit
:		3110.ь	: dans un quartier intermédiaire) : mêmes specifications qu'au 3110,a mais à la 510) : (Société Immobilière du Cameroun))
:		3110.τ	: mêmes specifications qu'au 3110.a, muis salle de) : bain externe, sans cuisine
:	:	3110.d	: loyer d'un appartement de 3 pieces à la SIC, mêmes) : spécifications qu'au 3110.a
;	:	3110.e	: loyer d'un appartement de 3 pièces dans un quartier : intermédiaire, mêmes spécification qu'au 3110.a)
:		3110.f	: loyer d'une maison de 3 pièces, mûrs en terre battu : mais crépis avec du mortier, sol cimente)
:	: :	3110.g	: loyer d'une maison en bois avec 2 chambres a couche : latrines externes, cuisine non intègree ou inexis-) : tante, électricité, pas d'eau, dans un quartier)
:	:	3110.h	: populeux : location d'une maison ordinaire en dur à 4 pièces) : avec salle de bain, eau et electricite, dans un)
:	:	3110.i	: quartier intermédiaire : location d'une maison de 4 pieces à la SIC :
:	32 : 33 :	32.	Eau, Electricité et Telephone
:	- :	321.	Eav (sauf frais d'installation)
176 : :	3200 :	3210. 3210.a 3210.b	Eau ; : eau SNEC, distribuée à domicile évaluée par m²) : eau livree sur demande à domicile par des colpor-) : teurs, dans des jerricans,(courant dans la partie)
:	:	3210.¢	: septentrionale du pays, à convertir en m³)
:	33	322.	Electricité (sauf frais d'installation)
177	3200	3220. 3220.a	Electricité consommation d'electricité pour l'éclairage domes-
; ; ;	:	3220.b	: tique, distribuée au KWH par SONEL : consommation d'électricité pour appareils électro-) : ménagers (courant force) distribuée au kwh par SONEL)
:	35 :	323.	Téléphone (sauf frais d'installation)
178	3500 : :	3230. 3230.a	téléphone a domicile ; redevance téléphonique, prix d'appel des 3 minutes ; de base en direction des autres chefs-lieux de ; Province ;
	:	3230.b	redevance téléphonique, prix d'appel des 3 minutes) de base a l'intérieur d'une même ville

,			
}	: : 34	33.	: Combustibles et autres sources d'énergie
(-	331.	: Combustibles vegetaux
((179	3410 3420 3450	3310.	: : bois de chauffage, charbon de bois, sclure de bois
(((:	3310.a 3310.b	: bois de chauffage ordinaire, en fagots secs : bois de chauffage type MANGUSSI sec et trés dur : aspect rougeâtre
} (:	3310.c 3310.d	: charbon de bois de bonne qualite : seiure ou copeau de bois
		332.	: Gaz et Pétrole
180	3430	3321. 3321.a	gaz : gaz butane, vendu en bonbonnes d'acier, pesant)
		3321.в	: environ 13 kg, marque CAMGAZ) : gaz butane, petites bonbonnes bleues de 19D g ; marque CAMGAZ ;
181	3440	3322.	: : : Pétrole
		3322.a 3322.b	: pētrole lampant)
		333.	: Autres sources d'energie
182	3460	3331. 3331.a	: piles électriques) : pile sèche HELLESENS, type 733 ; 1,5 vult, longueur : 6 cm, Ø = 3 cm ; IÉC R20,1 seul élément, fabriquée)
		3331.6	: par PILCAM) : mēmes specifications qu'au 3340.a. longueur 5 cm) : Ø = 1,3, :EC R6)
:	:	3331.c 3331.c	: pile seche plate WUNDER a 3 elements, 4.5 volts } : pile alcaline, IEC R6 , 1.5 vol., longue durre } : \$\theta = 1.3 cm, longueur 5 cm, blindee, marques }
:	:	3331.e	: DURACELL, BERLE, WORDER : plie seche, 1,5 vol., marque VARIA)
183	3480	3332. 3332.a	: Allumettes ; bofte d'allumettes UNALOR, CAMEROUN ;
:	41	34.	Mobilier
	411 :	341,	mobilier pour salle de sejour, salle à manger, ; bureau (à domicile)
184	4111 :	3411, 3411,a	; : salon (fauteuils + gueridon)
:	:	3411.6	et de 4 fauteuils avec coussins): salon en bois de bonne qualité, 1 canapé et 4): fauteuils avec coussins, 1 guéridon)
	:	3411.c 3411.d	salon presidentiel, 6 pieces salon en bois de bonne qualité, 1 canape et 4
:			: fauteuils avec coussins, l guéridon, variété) : TROPICANA moderne)
:	:	3411.e : 3411.f :	salon entiërement remboure, guëridon en bois vernis Salon rustique 6 pièces, bois rouge, pieds tournes)
			· <u> </u>

			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
((185 (((4112 4112 4113	: 3412. : 3412.d :	Bibliotheque et Rayonnage : "classeur" sorte de bibliothèque ou rayonnage très) : courant, compose d'un buffet a la base et de plusieurs : niveaux demontables ou non, avec certains comparti) : ments vitres, en bois massif dimensions a preciser) : avec ou sans socle)
		3412.b	"classeur", sorte de bibliotheque ou ; rayonnage tres courant, composé d'un buffet à la ; base et de plusieurs niveaux démontables ou non. ; avec certains compartiments vitrés, en panneau ; pluque ;
186	4113	: 3413. : 3413.a : :	: buffet : buffet à deux portes la cerajec , une porte vitree) : et un tiroir à sa partie centrale, supporte par) : 4 pieds, hauteur environ 90 cm, fait en bois massif
		: 3413.b : : : 3413.c	un tirnir à sa partie centrale, supporté par 4 pieds hauteur environ 90 cm. fait en panneau plaqué
:		: 3413.d	: environ 1,50 m x 0,60 m x 0,4 m, sur pieds, un) : grand compartiment avec double porte et un autre) : plus petit surmonté de firoirs
:		: :	et un tiroir a sa partie centrale, supporté par) : 4 pieds, hauteur environ 90 cm, fait en panneau) : revêtu de formica) : boffet en panneau revêtu de placage vernis, compar)
:		; ; ; ; 3413, f	timents lateraux a portes, compartiment central) composé d'une partie inferieure à tiroirs en bois) plaqué et verni, dimensions à préciser) buffet WAZA, verni, vitre central, 4 compartiments)
:		:	:
187 : :	4114	: : 3414. : 3414.a	: Salle a manger (table + chaises) : table rectangulaire sans tiroir et sans rallonge) : montee sur 4 pieds indépendants, dimensions moyennes
;		3414.Б	; avec 6 chaises, préciser les dimensions }; table ronde sans tiroir et sans rallunge montee }; sur 4 pieds independants, dimensions moyennes avec); 6 chaises, préciser les dimensions
:		;	: salle à manger, chaïses ordinaires en bois ordinaire : bien travaillé verni, siège et dossier rembourses) : preciser les dimensions
:		3414.0	: salle à manger KAELE, 8 chaises, table ovale vernie
188 : :	4116		: : Tapis et Moquettes Amovibles :tapis en laine, de dimension moyenne (surface 5 à 6 m²)
:		3415.b	: avec motifs, forme rectangulaire : tapis en laine ou en velour, dimensions environ
:	:	1	4 x 3 m; tapis rond ou rectangulaire, predimensionne)
:	:	3415.d	: moquette grains fins a rayures, dimensions au) : choix, prix du m² ;
;	:	3415.e	: tapis lavable, en matière plastique) :
<u>-</u> :	:		i i

			·
	412	342.	Mobilier pour chambre à coucher
189	421	3421.a 3421.b 3421.c 3421.c 3421.c 3421.c 3421.c 3421.d 3421.d 3421.d	Lit lit, no bois massif. 2 personnes, dimensions, 1,90 m; x1,40 m ou 2,00 m x 1,40 m; support de matelas ou traverses en bois, sans classeur ni coffres lit en bois pour 2 personnes (2 m x 1,40) support métallique à ressort pour le matelas lit en bois massif pour le matelas lit en bois massif pour le personne (2 m x 0,90m) support de matelas en bois lit "princesse", avec pieds tournes lit "bâteau", avec socle comme support lit en panneau (contre-plaqué de grosse épaisseur) 2 personnes, (1,90 m x 1,40 m), 2 coffres de chevec contierement plaqué, avec socle lit métallique de 2 personnes, avec tiges pour moustiquaire lit métallique de 2 personnes, sans tiges pour moustiquaire lit métallique l personne, sans tige pour moustiguaire lit métallique l personne, sans tige pour moustiguaire
ı	: :		;
190	4122	3422.	Pendenie, armoire de Chambre
150	: 4123 : : : :	3422.a	: penderie en matière synthétique, plusieurs compar-) : timents soutenus par des tiges métalliques ; entiè) : rement démontable, grand modèle, à glissière
}		3422.b	: penderie en panneas, 3 compartiments, avec ou sans) : socie, démontable ou non
		3422.c	<pre>: penderie en panneau, 2 compartiments donc l'un) : pour accrocher les vêtements sur cintres et l'autre : pour rangement sur étageres)</pre>
		3422.d	; armoire de chambre pour ranger le linge, avec ; tablette
191	4126	3423. 3423.a	: Matelas); mousse de 15, habillée de tissu 100 % coton fleuri); pour lit de 2 personnes)
}		3423.b 3423.c	: mousse de 15,nuc, pour lit de 2 personnes : mousse de 20, habillée de tissu 100 % coton fleuri) : pour lit de 2 personnes
	: :	3423.d	<pre>: mousse de 20, habillee de tissu 190 % cuton fleuri) : pour litd'une personne</pre>
[}	: :	3423.e	: matelas de qualite superieure, avec ressort incor-) : poré, pour lit de ? personnes
((((: :	3423.f	: matelas de fabrication traditionnelle, remboure ; de dechets de coton, (courant dans la partie ; septentrionale du pays) ; }
	413	343.	: Mobilier pour culsine
192	4132	3430. 3430.a	: Garde-manger : meuble en bois, sans vitrerie, de dimensions moyen) : mes (à préciser) :
{	; 415 :	344.	: Reparation et entretien de mobilier
((193	; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ;	3440. 3440.a	: reparation et entretien de mobilier) : rembourrage du coussin d'un fauteuil ; ;

(((<u>.</u> :	: 3440.li : 3440.li	: remplacement de vitre d'un buffet, dimensions de) : la vitre a preciser) : revermissage d'un salon
	:	:	: revernissage of the solution
	42	; ; 35.	Article d'Amoublement et Linge de Maison
	4 21	351.	: Articles d'ameublement
194	4211	: 3511. : 3511.a	: tissu pour rideau : tissu rideau CICAM, un peu raide, a motifs (fleurs) : trises ou autres)
		: 3511.b	; vuile en mousseline, pour riscou, fleurie ou non)
195	4 213	: : 3512. : 3512.a : : 3512.b	: coussin pour fauteuil); coussin en mousse, revêtu de tissu a motif en fibre ; de coton, dimensions 56 x 55 x 14 cm environ); coussin en mousse, revêtu de tissu a motif fibre)
:		:	per velour, dimensions 60 x 80 x 14 cm environ)
196	4214	: : 3513. : 3513.a	: nappe et napperon) : nappe dratex tergal a 6 couverts, 65% pulyester) : et 35 % coton }
:		: 3513.b	: nappe en matière plastique, avec motifs colores
:		3513.6	: forme circulaire ou rectangulaire) : napue en mutière plastique entièrement blanchatre)
: : ;		: : 3513.d :	: forme circulaire ou rectangulaire) : tissu pour nappe et napperons, CICAM) :
:	422	: : 352.	: Lingerie de maison)
197	4121	3521. 3521.a	: drap et tale d'orciller ; drap et tale d'orciller ; ensemble drap(1 personne) et tale d'orciller, motif ; cousu sur un bord du drap et le pourtour du tale)
:		3521.6 3521.c 3521.d	: d'ureiller, 100 % coton unicolore) : ensemble drup(2 personnes) et 2 taies d'oreiller) : drap brode FUNTUA ; : parure spèciale, 1 drap + 2 taies d'oreiller)
:	;	3521.e	: drap 2 personnes, 240 x 280 cm, tergal fibres) : Prolenc 65 / polyester et 33 % coton,
:	:	3521 . 7	; Dratex diffusion, a rayures Group Commodines, 246 x 230, Thores Rhane Poulency
:	:	3521,4,	:
:	:	3521,h	Idrap 2 personnes, fibres Rhône Poulenc, motifs imprime: Idrap 1 personne, 180 x 240 cm, teroal fibres Rhône) Poulenc, 67 % polyester et 33: cocon DRATEX diffusion
:	:	3521.i	: large drap a motifs imprimés (frises, fleurs ou) : autres), d'origine chinoise
:	:	3521.;	: tale d'oreiller, 63 x 63 cm, tergal fibres Rhône) : Poulenc, 67 % polyester et 33 % coton, Dratex)
:	:	3521.k	: tale d'oreiller, 63 x 63 cm, fibres Rhône) : Poulenc, 100 % coton Drutex :
198	4222 :	3522. 3522.a	:
:	:	3522.c	: couverture SICAF, 100 % viscose, 210 x 250 cm : couverture GUEPART, combinee, 220 x 250 cm : couverture marque HYMALATA, laine vierge bordee de) : satin, teinte unie, 220 x 240 cm
:	:		

(; (;	; ; ; ;	3522.e 3522.f	: couverture LANITAL, extra pure, 210 x 240 cm } : couverture LANITAL, "maman et son bébe", 210 x 240 cm : 90 x 110 cm teinte unie ;
(: (199 : (:	4223 : :	3523. 3523.a	: Couvre-lit(RIST:NA VISONE, 100 % acrylique) : 220 % 240 cm, teinte unie)
(:	:	3523.b	: couvre-lit en coton, parere ELENE, 210 x 240 cm) : fabrication Italienne
	:	3523.d 3523.d	: couvre-lit Guepart combine, 220 x 250 cm) : couvre-lit pour lit d'une personne, unicolore,)
}	:	3523.e	: tissu faux bazin
) (:	:	3523.4	: couvre-lit pour lit de 2 personnes, unicolore, tissu : faux bazio
) ; (;	:	3523.g	: couvre-lit JACQUELINE, 100) polyester, 200 x 250cm ;
(200 ; (200 ;	4224 :	3524. 3524.a	: serviette de toilette ; serviet de toilette ; service de toiletteimprimue ou non, SOLICAM, 100 %); pur cuton, 50 x 100 cm ;
) (:	:	3524.ь	: drap de bain, tissu éponge, 100 % coton unicolore) : ourlets sur les 4 côtés, 130 x 65 cm)
201	4225 : :	3525. 3525.a	Servicete de table) service de table, 100 % coton }
:	43 :	36.	: Appareils de maison
:	431	361.	: Appareils menagers
202	4311 :	3611. 3611.e	cuisinière cuisinière a gaz simple, sans tourne broche, sans) ventilateur, avec four et un compartiment pour bombonre de gaz, 4 foyers, marque SUPERSER
	:	3611.6	: cutsiniere electrique, 4 plaques + four marque) : ARTHUR MARTIN
:	:	3611,0	: cuisiniero mixte, 3 foyers a gaz, A plaques chauf-) : fantes, four avec minuterie et tourne broche, : marque SUPERSER GRENOBLE
	:	3611.d	: cuisinfere à 3 foyers, avec four et compartiment à) : gaz, marque SUPERSER et ARTHUR MARTIN
203	4312	3612. 3612.a	: Rechaud à pétrole ; Rechaud à pétrole ; rechaud à pétrole à deux foyers, reservoir central ; grand modèle haut de forme, marque SOLAR, avec ; étagere ;
	:	3612.b	: rechaud à petrole à deux foyers, reservoir central) : grand modele haut de forme, marque SOLAR, sans ; etagère
		3612,c	: rechaud touriste à pétrole, l foyer, petite forme) : arrondie
	:	3612.d	rèchaud à pétrole, ? foyers, reservoir en bouteille de verre, support métallique d'aspect rectangulaire marque TRIANGLE

((204 (((((: 4315 : 4315	3613. 3613.a 3613.b	: Rechaud a gaz : Rechaud a gaz ? foyers, forme plate metallique : marques : SUPLRSER, ARTHUR MARIIN, CLAUDIA : rechaud a gaz 3 foyers, forme plate metallique, : avec couvercle demontable
((205 ((4315	3614. 3614.a	: Refrigerateur, congelateur ; Refrigerateur, compelateur ; refrigerateur a 2 compartiments independants ; (2 portes), capacite 305 litres, electrique, avec ; freeze, marque SUPERSER ;
(((; ;	3614.h	: retrigerateur a 2 compartiments independants (2 portes) capacite 305 litres, électrique, avec (2 freezer marque INDESIT)
((: :	3614.c	<pre>: réfrigerateur de 335 litres, électrique, avec free} ; zer, marque THERMOR</pre>
{	: :	3614,d	: réfriqueateur 250 l'une seule porte dégivrage) : abtomatique, FAEM)
{	: :		: retrigérateur 250 l une seule porte dégivrage) : automatique, marque ARTHUR MARTIN)
((:	3614.f 3614.g	: congelateur 300 l, marque FAEM : congelateur a un compartiment, contenance 300 l) : environ, électrique, marque SUPFRSER)
(((206 :	4316	2615	:
(206 : (:	4316	3615. 3615.a	: For a repasser : for à repasser électrique, sec reglable d'après la) : nature du tisso a repasser, puissance 800 W, CALOR)
	· -	3615.b	: fer à repasser électrique, sec, puissance 100 M) : marque CLESTROELA LENTRALINF
}		3615.c	ther a repasser electrique sec. automatic fron,) : marque (ROWN de EUX:
		3615.d	: fer à repasser électrique, a vapeur, puissance) : 100 W, reglable en fonction du tissu, ROWENTA)
	:	3615,e	; fer a repasser à charbon, avec manche en bois, gene ; ralement de fabrication chinoise
207	4317 :	3616,	:) : Moulin, Moulinette de cuisine)
;	:	3616.a	<pre>: moulicette à verre d'une capacité d'un litre : environ) vitesse réglable (2 vitesses), utilisable)</pre>
; ;	; ;	3616.p	: en 110 - 120 V, marque MOULINEX : moulinette a verre (capacite environ 2 litres),) : 2 vitesses, plusieurs accessorres suivant la nature
: : :	:	3610.c	: de l'aliment à moudre, marque ROWENTA ou autres) : moulinette marque MOULINEX à verre d'une capacité) : d'un litre environ) vitesse réglable (1 vitesse)) : utilisable en 110 - 120 V
	432 :	362.	: Autres Appareils de Maison)
208	4321 :	3621,	Machine & coudre
:		3621,a	: machine a coudre à manivelle, pour couture simple) : (droite), avec marche arrière, sur coffret, avec) : support en bois, avec un tiroir pour mercerie,) : marque SINGER
:	:	3621.b	: machine a coudre mecanique, avec pedale, caractéris : tiques : couture droite, marche arrière,
: : :	: : :		tiroirs) : pour mercerie, grand coffret en nois cachant sa) : partie inferieure, marque VIOLET

,· · · · · · · ·			
(; ! !	: 3621.C	: machine a coudre mecanique avec pedale, caranteris) : tiques : conture droite, marche arriere,
(;		: : : 3621.d	: pour mercerie, sans coffret, marque BUTERFLY ou SINGER : machine à coudre electrique genre "FAIT TOUT" a
(;		: : 3621.e	: usage multiple, marque SINGFR) : machine a coudre electrique genre "FAIT TOUT")
(; :	: a usaye multiple, marque ELNA) :) ;) ;
(209 : (:	4322	: 3622. : 3622.a	: Ventilateur) : ventilateur électrique de table,reposant sur un petit ; socle ; 3 vitesses, avec minuteur et doté d'un)
į :		:	: medanisme d'uscillation, avec ou sans veilleuse,) : marque CROWN)
(((· :	: 3622.1: :	: ventilateur electrique sur nied, a hauteur reglable ; 3 vitesses, avec minuteur et doté d'un mécanisme) ; d'oscillation, avec veilleuse, marques CROWN, SUPER ; DE LUX PM.
i :			<u>;</u>
(210 : (:	4323	3623, 3623,u	: Climatiseur ; : climatiseur pour appartement d'manitation, puissance ; : 1 CV, marque SPACE ;
; ; :		3623.b	: Climatiseur pour pièce d'habitation, puissance 1,5) : CV marque SPACE
	;	3623.c	colimatiseur pour pièce d'habitation, puissance 3 CV marque GENERAL ELECTRIC
	433	363.	: <u>Autres Articles d'Equipement de Marson</u>
211	4 331	3630. 3630.a	: : valise, cantine, malle : valise ordinaire, torme parallelepipedique, matiere
:	:		: SKAI, se fermant à l'aide de 2 boucles frontales) : avec manche pour le port de la valise)
	;		: cantine métallique, forme parallélépipédique) : dimensions environ 1 m x 0,5 m de base et 0,4 m de) : hauteur, mode de ferméture : tige métallique avec }
	;	3630,0	: ouverture pour cadenas, marque ÍSTOR : cantine métallique de fabrication artisanale, géné)
:	:	3630,d	: ralement de couleur verte sombre, taille moyenne : attaché-case, malette peu profonde géneralement : pour ranger les documents, 2 serrures à cles et 1
:	:	3630.e	: serrure à combinaison, marque PRINCE ou autres () : malette ABS, marque PRINCE, de grundes dimensions, ()
:	:	3630.f	: doublure et poches interfeures, serrures a cles () : et a combinaison, serio 5 : malette Abs, morque SHOW OFF de grandes dimensions)
:	:		doublure et pochés intérieures, serrures a clef a) combinaison, serie 5
:	434	364.	Reparation d'appareils de maison
212	4341	3640. : 3640.a :	reparation d'appareils de maison) frais de rechange de gaz dans un réfrigérateur ou ;
;	•	3640.b	d'un congelateur 300 litres environ) frais de remplacement d'un compresseur frigorifique
:	:	3640.c	frais de rebubinage d'un moteur de ventilateur ou) de moulinette)
:	:	3640.a :	frais we soudure du reservoir d'un réchaud à pêtroic

(: 44	37.	:
(: 441	: : 371.	:Usumintes de Cujsino et de Menage
	;		;
{	4411 ;	3711. 3711.a	; assiette , plat) ; assiettes plutes de table en verre, DURALEX, unicolore
(:	:	3711.ь	: motifs decoratifs ou non, diamètre de 24 cm environ : assiette creuse en verre, forme conique diametre du
(:	:	3/11.c	: bord superieur environ 24 cm] : assiette plate en tôle emaillée,diameire 24 cm,)
}		3711.d	: couleur unie ou avec decoration, importee du NIGERIA
)	:	3711.0	: couleur unic ou avec decoration, fabriquee nar
(;	:	3711.c	: Emaillerie Nouvelle Afrique, Cameroup)
(: (:	:		: avec decoration, vendue generalement par 2(petit) : et grand modèle), Emurlleric Nouvelle Afrique.
}	:	2711 (Camerour
) :	:	3/11.1	: assistte creuse en tôle emaillee, couleur unie ou) : avec decoration, vendue generalement par 2
l ;	:	3711.g	: (petit et grand modeles), mportée du NIGERIA) : JACKY'S TABLE WARE, 4 pieces
9	:	3711.ñ	i assiette unico, émaillee, nº 16 ou nº36
}	:	3711.i 3/11.j	: assiette en falence presentation de 2 ARCOROC
;	;	•	: plot a soupe en verre, 24 cm de diametre environ) : marques ARCOPAL, ARCOROL, DURALEX, ATLANTIC)
:	:	3711.k	: plat à soupe en faïence, ARCOPAL ou autres }
214	4412 :	3712.	: Verre et Chope
		3712.a	: verre à boir ^e ordinaire, communément appelé verre
	:	3712.ь	in "bambou" contenance 25 ci : verre a boire ordinaire DURALEX, fumé ou non,)
:	:	3712.c	: entierement lisse, 25 cl ; verre à boire pied (type ballon), 25 cl marques }
			: LUMINARG, ARCOROG, DURALEX
:	:	3712.d 3712.e	: gobelet en matière plastique, 25 cl : Chope à biere, avec manche, environ 35 cl, marques)
:	:		: DURALEX ou autres
215	4413	3713,	j
:	4415 :		: bol et tasse : jardinière ARCOPAL fumé, 3 pièces
:	:	3713.h	: bol en plastique
1	:	3713.c 3713.d	: bol en verre. 48 cl marque ARCOPAL, LUMINARC) : tasse ARCOROC, 22 cl paquet de 6, avec sous tasse)
		3713.e	tasse en porcelaine, 22 cl ARCOPAL, ARCOROC, DURALEX
;			;
216	4414 :	3714. 3714.a	: Casserole, Marmite et Poèle : casserole aluminium, sans couvercle, manche thermi)
:	;		quement isolant. capacité 2 l environ marque Alurais.
:	;	3714,b	casserole aluminium, sans couvercle, manche thermi) quement isolant, capacité 2 l'environ, marque
:	:	3714.c	ALUFORT, couleur orange ou rougeatre
:	:	;	casserole ALUFDRT avec convercle, forme cylindrique 3D cm de diamètre environ, capacite 5 l'environ
:	:	:	2 manches sur le rebord exterieur
:	:		casserole ALUFOR1 n°3) marmite de fabrication artisanale, "MACOCOTTE")
:	:		contenance 4 à 5 l, fond plat ou arrondi
<u> </u>		:	cocotte-minute en actor inoxidable, 5 l marque SEB)

,			
}	:	: 3/14.g	: marmite en aluminium, 2 manches avec couverole) : falmiquee par SOCATRAL
	:	3714.h 3714.i	: casserole ALUBASSA, capacite 15 1 \$\frac{1}{2}\$: marmite COQUELLE, ALUFOR1 colore, 3 series groupees
	; ; ;	3714.j	: 24/28 : poèle a frire, type ALUFORI, longue manche thermi-) : quement isolant, sans couvercle, diametre environ)
	: : :	3714.k	: 25 cm, marque ALUBASSA)
217	4415	: : 3715. : 3715.a	
	: : :	3715.b 3715.c	: environ 70 et 60 grammes a l'unite ; : Cuillere et fouchette en aluminium; : couteau en acrer inoxidable, manche en matiere ; : plastique ou en bois ;
	442	: : 372,	Atjati Ustanuiles et Articles de Menage
218	4471	3721. 3721.a	: lampe a petrole : petito lampe a petrole "FYER BRIGHT 206" made in }
:		: 3/21.p	: CHINA) : iampe a petrole, "SUPERIOR GUALITY 235" CHANGAT } : CHINE
: : :		3721.c 3721.c 3721.c	: lampe a pétrole, marque Bahy 275 FUEUR BRAND) : lampe o petrole, marque LUCIDE :grande lampe à petrole, marque KWANG HWA, verre presque ovale, importee de la CHINE
219	4422	3722. 3722.a	: Lampe a pression : Tampe a pression ANCHOR BRANC, modele 350 CP, avec
:	:	3722.ს	: verre de protection : lampe a pression AIDA, modele 350 CP, avec verre : de protection
220 :	4423 : 3 :	3723. 3723.a 3723.b	: Ampoule électrique, tube à Néon ; ampoule électrique ; 60 w, marque OSRAM ; tube à meon moyen, marque OSRAM ;
221	4424	3724.a 3724.a 3724.b 3724.c 3724.d	Brosserie, Conderie et Balaie ; brusse a linge ; brusse pour cirer ; balaie à manche ; balaie traditionnel
222	4425 : :	3725. 3725.a	: : Seau, Cuvette, Plateau et Baquet à Lessive) : Seau en plastique de 10 litres environ, unicolore) : et avec anse métallique, marque PLASTICAM)
:	:	3725.b 3725.c 3725.d	: seau galvanise de 10 1 ; : bassine en plastique, sans anse, 20 1 ; : bac à lessive en plastique, forme conique avec ; : base ellipsordale, contenance 50 cl environ, unico)
;	:	3725.e	: fore sans anse, marque PLASTICAM : cuvette en aluminium, alu 60. 28 l. 60 cm de diametra
:	:	3725.y	: diamètre, unicolore, marque PLASTICAM ; plateau en tôle end . L.E. 50 cm de diamètre, musifs)
<u>i_</u> .	··		:decoratifs ou non, Emaillerie Nouvelle Afrique

,			
{ 223 ;	4426	: 3726.	: Bouteille Thermos, Glaciere
(:		: 3726.a	: bouterlle thermos, fond simple, capacite 1 1, motifs
(:		:	: decoratifs, fabrication chinoise)
}		: 3726.b	
)		: 3726.c	: motifs decoratifs, fabrication chinoise)
}		3726.d	: bouteille thermos VAGTUM FLASTE, 1) : glacière de 32 l, CAMPING INTERNATIONAL)
(;	; graditie at 31 17 continuo internationale
(:		:	· ·
:	46	: 38.	: Produits d'entretien)
<u> </u>	41.1	. 501	i canana at that annual a
}	461	: 381.	: Savons et Detergents
(224 :	4611	3811.	: Savons de menage)
(:		: 3811.a	: savon en morceau cubique, 72 - de matiere grasse /
1		:	: 400 gytype MISS AFRIQUE, C.C.C.
:		: 3871.Б	: savon en morceau parallelepipedique, 72 % de matie;
} :		. 2011 -	: re grasso, 225 y MISS AFRIQUE; C.C.C
}		: 3811.0	: savon en morceau cubique, 72 % de matiere grasse,) : 400 g type TIKO SOAP
(:		: 3811.c	: savor en morceau cubique, /2 % de mutiere grasse,)
(:		;	: 400 g type \$00)
(:	: 3811.e	: savon en morceau cubique. NGLR SOAP. 72 . de maçiệ
	:		i cre grusse,extra garancee, 400 g
) :		: 3811.f : 3811.g	: savon en poudre, pux grains bleus, paquet de 400 g)
		: 3811.9	: savon en poudre, OMC paquet de 400 g ; ; ; savon en poudre, ELEPHANT, paquet de 400 g ; ;
		3311.1	: Savon en poudre, CENTE, 420 g
:		3811.5	:savon liquide pour vaisselle, PALMOLIVE, bouteille)
:	:		: plastique de 500 ml)
:		3811.⊭	: savon liquide pour vaisselle, PAIC CITRON, bouteil)
, ;			: le en plastique de 500 ml
			:
2 25 :	4612 :	3812.	: Produits detersifs, Detergents
:	:	. 38 12.a	:Viii pavellisant, bouteille plastique de 615 g en)
	:	2010 1	: liquide }
		3812,b	: AJAX Javelisant, bouteille plastique de 750 g en } : liquide
	:	3812.c	:CIF AMMONIACAL, liquide blanc, boîte de 750 ml
:	:	3812.0	: poudre VIM a recurer, botte plastique de 615 g
:	:	3812.∈	: poudre a recurer, AJAX bi-javelinsant, boîte)
;	:	2012 5	: plastique de 420 g
	:	3812.f	: detergent HARPIC pour W.C, en poudre, boîte)
:	;	3812.g	: plastique de 500 g : AJAX liquido pour vitres, bouteille plastique de)
:		2011.0	: 500ml
	:	3812.n	: JEYES. PARAZONE SUPER BLEACH, 1 litre, fabrication)
:	:		; Nigeriane
:	:		;
:	462 :	382.) Dociminatoria la
:	402 1	382.	Desinfectants, Insecticides, Raticides
226 :	4623	3820.	: Insecticide
:	1	3820.a	: insecticide RAID à la citronnelle, Johnson, bombe)
:	:		: vaporisatrice de 400 mi
:	:	3820.b	; insecticide BAYGON, bombe de 500 ml
:	:	3820.c 3820.d	: insecticide TIMOR, bombe de 250 ml) : MOBil insecticide AEROSOL, bombe de 30z ml)
• -	:	3820.e	: insecticide SHETOX, 300 g
,	:	3820.f	: Super AJAX insecticide, special cafaros, bombe de 375
:	:	3820.9	: insecticide a brûler en spirale, avec support en)
:	;		: aluminium, 1:00N TIGER)
:	:	3820.h	:SUPER AJAX insecticide, special moustique, 240 g

.

}	4 63 :	383.	: Autres Produits d'Entretien
} ((4631 : :	3830.a	: Cirage : Cirage KIWI, boite métallique d'environ 40 ml
(}	47 :	39,	: : <u>Personnols domestiques</u>
}		390.	: personnels domestiques
	4710 : a : 4750 :	3901.	: : Boy ou Bonne-a-tout-faire
	4730 : :		: personnel de menage et de cuisine, frais de ce : personnel
208	:	3902.	: : Chauffeur
	: 	3900,a	; frais de chauffeur, permis de categorie b :

	. 6	: : 4.	: SANTE ET SOINS PERSONNELS
	51	41.	Sante ;
	511	411.	: Consultation Medicale
229	5111	4111. 4111.a 4111.b	medecine generale cession, frais de consultation dans un hopital public frais de consultation dans pue formation privee :
:		: :	: climique, cabinet medical, hopital prive confession
230	5112	: 4112. : 4112. : 4112.a	: Gynecologie - Ohstetrique ; frais de consultation prenotale faite par un gyne ; cologue dans une Ciinipae
: : : :		: 4112.b : :	: trais de consultation prenatale faire par un gyne-; : Cologue m is dems une commite de hospitul ière privec : confessionnelle :
231 :	5113	: : 4113, : 4113.a	: Pediatrie : Pediatrie : trais de consultation par un pediatre dans une
; ; ;		4113.b	: formation hospitaliere privec confessionnelle): frais de consultation par un pediatre dans une): clinique ou un cabinet medica: :
232	5117	4114. 4114.a	: : Radio et Laboratoire : frais de radiographie du thorax dans un laboratoire
:	:	4114.7	 d'analyses medicales frais de radiographie genérale dans un laboratoires d'analyses medicales
:	:	4114.c	; frais d'un examen d'unine pour recherche d'albumine et de glucose
:	:	6114.d 4114.c	<pre>frdis d'un examen de selles pour recherche de</pre>
:	:	4114.f	Sulvi d'un examen direct ; uro-culture + antibiogramme ; examen de sang, frais de cet exames
:	512	413,	: : <u>Hosp</u> italisation et soins medicaux
233 :	5122 : :	4131. 4121.a	hospitalisation avec soins medicaux frais d'hospitalisation avec soins dans une formation hospitaliere privee confessionnelle, chambre a 2 lits ou plus
:	:	4121.ь	frais d'hospitalisation avec soins dans une cliniqu
:	:	4121.c	: accouchement avec hospitalisation dans une formation : hospitaliere privee confessionnelle
; ;	:	4121.d :	acconchement avec hospitalisation dans une alinique privee
234	5123	4122.	Soins medicaux sans hospitalisation
:	:	4122.a : 4122.b :	frais d'une injection intra-musculaire frais d'un pansement dans une formation privée

			,
	:		; rais d'extraction d'une dent ; frais de traitement d'une fracture au bras ; pansement ; et plâtre }
	513	413.	Pharmucic et Pharmacopee
235	:	4131.d 4131.b 4131.d 4131.e 4131.e 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i 4131.i	produits pharmaceutiques bipeniciline 1.000.000 unites, injectable bipeniciline 2.000.000 unites, injectable lotapen, injectable extenciline 2.400.000 unites, injectable cytinimax, injectable farsidar, injectable bactram Anche adultes, paquet de 20 comprimés aspirine UPSA, vitamine C, botte de 20 comprimés nivaquine BAYER, boffe de 20 comprimés sicop toplexil enfait, en flacm, sirop voullene entant, en flacm, sirop denoral enfant, en flacm, sirop hactrim enfant, en flacm, sirop openoral enfant, en flacm, en flacm, sirop openoral enfant, en flacm, en fla
(236	5132	4132.a 4132.b	produits de la pharmacquee traditionnelle ; "Bedohi", produit contre la fievre jaune ; "sabbi maTEP", produit contre la fievre jaune ; "marga", produit contre les vertiges ; "moric", produit contre les hemoroïdes ; "sagna", contre les maux de tête ;
((514 ;	414.	: Appar <u>eil de réadaptation</u>
237	5141 : :	4140. 4140.a 4140.b	: optique médicale ; :verre correcteur de la myopie, vergence comprise entre ; -0.25 à -2 dioptries ; : verre correcteur de la presbytie, vergence comprise ; entre 1 à 2 dioptries ;
(;	52 :	42.	: Articles de toilett, et de soins personnels
(:	521 : :	421.	: Articles de toilette de soins et de beauté
(238 : ((((((((5215 : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	4211.a 4211.b 4211.c	: savon de toilette :CADUM aux amandes douces, préemballe en morceau de ; : 200 g : REKONA savon déodorant, préembllé en morceau de 200 g :PALMOLIVE, preemballe de 140 g : LUX, savon de toilette, morceau de 200 g ; MUNSAYON, preemballe de 200 g ; PONGE amandes douces, préemballe de 174 g ; PHARMAPIR, savon antimicrobien, morceau préemballe) : oe 225 g
L	:		<u>:</u>

			10
; ; ; ; ; ; ;		: 4211.h : 4211.i : 4211.j : 4211.j : 4211.k : 4211.l	: SPACE SUAP, savon preemballe de 120 g : ASEPSO, morceau preemballe de 85 g : SKINGARD, morceau preemballe 75 g : ROBERTS, savon preemballe de 90 g : CRUSADER, savon preemballe d'environ 85 g : Huile, Creme et Parfumerie
: ; ;		4212.d 4212.b 4212.c	: huile glycerine, flacon de 250 ml : huile glycerine pharmaceutique, flacon de 80 ml : huile brillantine pour les cheveux, flacon d'envi-) : ron 250 ml
: : :		4212.d 4212.e 4212.f 4212.f 4212.h 4212.n	: mixa, lait de heaute pour le corps, flacon de 250 m; : vichy, lait douceur partame, flacon de 250 m; : sherk, lait de buauté, tout type de peau, 250 ml; : johana, lait flacon de 150 g : lait diadermine, flacon de 250 ml; : creme nivea, embailage en hoite circulaire,
:	:	4212.k 4212.k 4212.1 4212.n 4212.n	environ 125 ml, n 43 creme vaseline, flacon de 156 s creme diademine vitaminée A, jm7, flacon de 140 m coarfum FA FRESH, 80°, flacon de 250 ml parfum CASANOVA Nepturne, avec vaporisateur, 85°, parfum Leo, parfums Julie-Paris, avec vaporisateur) 87°, flacon de 58 ml
: : :	:	4212.0	: eau de cologne naturelle, bien-être, 70° flacon de : 250 ml)
240	5217 :	4213.a 4213.a 4213.b 4213.c	: Articles d'hygiene à base de papier : serviette hygienique jetable pour femme "garniture; : préemballee en sachet de 10, marque Faytex : serviette hygiénique jetable pour femme "garniture; : preemballée en sachet de 10, marque Vania : papier hygiénique, en rouleau, marque SITA, embal- : le a l'unité
:	:	4213.d 4213.e 4213.f	: papier hygiénique, preemballe en 4 rouleaux, marque : FAY, convertir le prix a l'unite : papier hygiénique en rouleau, marque ELEPHANT BRAND : mouchoir de poche a usage unique, préemballe en)
:	:	4213.g 4213.h	: sachet de 10, marque LOTUS, menthole ou non ; : serviette de table, préemballée en paquet de 100) : marque FAY, de couleur blanche ; : serviette de table avec motifs décoratifs colores ; : marque importee ;
; ;	52Z :	422.	Soins Personnels
241	5221	4221. 4221.a	: : Coiffeur pour homme : Coupe de cheveux ordinatre pour adulte, sans trai-)
:	:		: tement dans un salon de coiffure) : coiffe homme de type traditionnel, avec une lame ; : en forme de couteau, cheveux entièrement rasés)
:	:		: rasage de barbe dans un salon de coiffure } : rasage de barbe, type traditionnel, avec lame en } : forme de couteau }
242	5222 : :	4222, 4222,a	: ; coiffeur pour femme ; ; defrisage à froid et mise à plis dans un salon de) ; ; coiffure ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ;
:	:	4222.c :	coiffure curly ; "rasta" ordinaire ; afro matte ;

					٠,
1		-:	:		,
>			4923 4	tresses ordinaires au fil)
1	:		4455.	Liedaes ordinaries od 111	À
1	:	:	:		_′

,			
	: . δ	. 5.	: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
,	61	51.	<u>Transport</u>
	611	511.	: Moyens de transport personnel
243		: 5111. : 5111.a : 5111.b : 5111.c : 5111.c : 5111.e : 5111.f : 5111.f : 5111.f : 5111.f : 5111.i	: peugent 504 GR lux, 10 cv : Toyota Corolla 1300 c/4 portes : Toyota Corolla AESO standard, 7 cv
244 :	6112	5112.a 5112.b 5112.c 5112.d 5112.e 5112.f	Motocycle cyclomoteur Peugeot, BB motocycle Peugeot 154 L2, 49 CC scooter "vespa 125" monté par la maison du CYCLE SUZIRI A 10u special, 100 CC SUZIRI A 50, 50 CC YAMAHA YB 100, 100 CC HONDA 100, nouveau modèle HONDA 100, nouveau modèle
245	6113	5113.a 5113.b 5113.c	Bicyclette : bicyclette de ville homme, marque PEUGEOT, monovi-) : tesse montée par la MAISON DU CYCLE : bicyclette de ville femme, marque PEUGEOT, monovi-) : tesse, montee par LA MAISON DU CYCLE : bicyclette de ville bomme marque ZEPHYR, monovitesse montee par LA MAISON DU CYCLE : bicyclette de ville homme, marque MANU CYCLE, mono : vitesse, : velo SOCAMCY
:	612	512,	Pieces detachees, accessoires, carburant et huiles
2 4 6 ;	6121	5121, 5121.a 5121.b	: Pneu pour automobile : µneu Michelin, type 165 SR 13 ow 155 SR 13 : pneu Michelin, type 175 SR 14 ou 185 SR 14 :
247 :	6122	5122.a 5122.b 5122.c 5122.d	: pneu pour cycle et motocycle : pneu CIAC pour motocycle, type peugeot 103 : pneu CIAC pour motocycle, type peugeot 103 : pneu CIAC pour cycle, 2 - 19 : pneu pour cyclomoteur, type SUZIKI 100 : pneu pour cyclomoteur, type HONDA 100 : pneu 250 x 18 marque INOUE, pour SUZIKI A 100 : special :
248	6123	5123.a : 5123.b : 5123.c : 5123.d : 5123.e :	Pièces détachées pour automobile allumage complet pour Peugeot 504 GL amortisseur arrière pour TOYÛTA COROLLA KE 70 amortisseur de la Renault, type R 12 cylinbloque pour 504 GL batterie VARTA 12 volts, 60 A batterie BOSCH 12 volts, 40 A

		: 5123.y : 5123.y : 5123.i : 5123.i : 5123.k : 5123.l : : 5123.m : 5123.n	: vis platinees pour TOYDIA STARLE; : vis platinees pour NISSAN SURMY : jeu complet de bougie pour auto marque CHAMPION : jeu complet de bougie pour auto marque BOSCH
(245		: 5124.a : 5124.b : 5124.c : 5124.d : 5124.e : 5124.e : 5124.f : 5124.h : 5124.i : 5124.j	: phare complet pour cyclomoteur, type SUZIK: 100 ; : piston de la SUZIKI A 100 special
250 : :	6125	; 5125. : 5125.a	: lecteur de cassettes pour auto : lecteur de cassette, auto-reverse ;marque SANYO)
251 :	6126 : et : 6127 ;	5126,	: Carburant et lubrifiant
	:	5126.b 5126.c 5126.d 5126.e 5126.f 5126.f 5126.h 5126.h 5126.j 5126.k	: meTange = 6) pour cyclomoteur, vendu dans des statiui : services
	613 :	513.	Entretien et Reparation des Moyens de transport Personnel
252	6131 :	5131.a : 5131.c : 5131.d : 5131.e :	vidange, lavage et graissage vidange et graissage de la TOYOTA COROLLA, main- d'oeuvre, dans une station service vidange et graissage de la 504 Peugeot, main-d'oeuvre dans une station service vidange et graissageme la TOYOTA STARLET, main- d'oeuvre dans une station service lavage moteur d'une voiture de tourisme, main- d'oeuvre uniquement lavage d'un vehicule de tourisme, nettoyage complet extérieur et intérieur du véhicule, en station service ou dans une laverie auto bien organisee

253 : :	6132	5132. 5132.a	: Reparation mécanique : remplacement du système complet d'allumage dans un) : garage, pour véhicule de tourisme, main-d'oeuvre
:	:	5132.b	: uniquement : remplacement d'un jeu complet de plaquettes de frei : dans un garage, pour vehicule de tourisme, main-)
:	;	5132.€	: d'oeuvre uniquement : remplacement des amontisseurs (avant et arrière) pur : vulicage de tourisme, main-d'oeuvre uniquement)
:	:	5132.d	: vehicuse de tourisme, main-d'oeuvre uniquement) ; remplacement du disqué ^{d embrayage} pour vehicule de) : tourisme, main-d'oeuvre uniquement)
:	:	5132,e	: "coup de fouet" refection generale d'un moteur pour : vehicule de tourisme, main-d'oeuvre uniquement)
:	;	5132.f	: decalaminage d'un cyclomoteur, type SUZIKI) :
254 :	6133 :	6133. 5133.а	: Tolerie : redressement et peinture d'une aile avant enfoncée : pour les marques et modeles suivants : Renault 4 L : pageut 205 GE, TOYOTA STARLET, NISSAN SUNNY, : MAZUA 323, main-d'oeuvre uniquement
:	614	514.	: <u>Service de Transport en Commun</u>
255 : : : :	6141	5141. 5141.a 5141.b 5141.c 5141.d	Taxi de ville taxi de ville, en ramassage de jour taxi de ville en ramassage de nuit taxi de ville en course de jour taxi de ville en course de nuit taxi de ville en course de nuit
256	6142 :	5142. 5142.a 5142.b	: Bus urbain ; trajet urbain en bus lere et 2 ème sections, ; tickets F1 ou F2 ; trajet urbain en bus, ligno entière, ticket F3 }
:		51,215	}
257 : :	6143 :	5143. 5143.a	; car et autocar ; trajet par car, sans bagages taxes, DOUALA-YADUNDE) ; ou l'inverse, convertir le tarif aux 100 km
:	:	51 43. b	: trajet par car, sans bagages taxes, DOUALA-BAFOUSSA : ou l'inverse, convertir le tarif aux 100 km
:	! :	5143.c 5143.d	: trajet par car, sans bagages taxes, DOUALA-YABASSI) : trajet par car, sans bagages taxes.BERTOUA-YDE
:	:	5143.e 5143.f	: trajet par car, sans bayages taxes, BERTOUA-BELABO) :trajet par car, sans bagages taxes, NGAOUNDERE-GAROU
:		5143.g 5143.h	: trajet par car, sans bagages taxés, BERTOUA-NGAOUND
:		5143.1	: trajet par car, sans bagages taxes, GAROUA-MAROUA) : trajet par car, sans bagages taxes, GAROUA-GUIDER)
:	:	5143.j 5143.k	: trajet par car, sans bayayes taxes, KRIBI-YDE)
:		5143.K 5143.1	: trajet par car, sans bagages taxes,NANGA-EBOKO-YDE) ; trajet par car, sans bagages taxes,AKONOLINGA-YDE)
:	:	5143.m	; trajet par car, sans bagages taxés, EBOLOWA-YDE)
:	:	5143.n 5143.o	: trajet par car, sans possess taxés.SANGMELIMA-YDE) : trajet par car, sans boguçes taxés, BAFOUSSAM-YDE)
:	:	5143.p	: trajet par car, sans badages taxés, BAFOUSSAM-BAMENDA
1	:	5143.q 5143.r	: trajet par car, sans baçayes taxes, BAMENDA-MANFE) : trajet par car, sans bugayes taxes, DOUALA-BUEA)
;	;	5143.s 5143.t	: trajet par car, sans bag_ges taxes, MAROUA-KOUSSERÍ : trajet par car, sans bagages taxes, MAROUA-KAELE)

258	: 6144	: : 5144. : 5144.a	: Irain
(:	:	: trujet DOUALA-YAOUNDE en 2 ème classe, sans bagages : taxes, convertir au tarif sur 100 km, place entière
(:	: 5144.b :	: trajet DOUALA-NGAOUNDERE en 2 eme classe, sans } : bagages taxes, convertir au tarif sur 100 km, place
Ì	:		: entiere }
(; ;	: 5144.c :	: trajet YAOUNDE-NGAOUNDERE en 2 eme classe, sans } ; bagages taxes, convertir au turif sur 100 km,
}	:	: : 5144.d	: place entiere) : trajet YAOUNDI-BELABO en 2ème classe, sans bagages)
(:	. 3177.0	: taxes, convertir au tarif sur 100 km, place entiere
((:	:	:
259	6145		; Avion
l (; ;	: 51 4 5.a :	<pre>: trajet DOUALA-YAOUNDE, classe économique sans exce-) : dent de bagages</pre>
(:	: 5145.b	: trajet DOUALĂ-ĞAROUA, classe economique sans excé-) : dent de bagages
ļ	:	: 5145.c	: trajet YAOUNDE-BAFOUSSAM, classe economique sans)
ĺ	:	: : 5145.d	<pre>: excedent de bagages : trajet YADUNDE-GAROUA, classe economique sans excé}</pre>
	;	:	: dent de bagages
l (:	5145.e	: trajet YAOUNDE-BERTOUA, classe économique sans) : excedent de bagages.
Ì	: 615	515.	: Autres services de transport n.d.a
260	. 6151		: location d'automobile
	:	5151.a	: location journalière d'un véhicule de tourisme) : avec climatisation
	:	515l.b	: location journaliere d'un vehicule de tourisme
}	:		: sans climatisation)
261	: 6154	5152.	: Assurance vehicule
-01	; 0154	5152.a	: police d'assurance annuelle pour risque simple :)
	: :	5152.b	: police d'assurance annuelle pour véhicule de touris : me, responsabilité civile, vol et incendie, valeur)
	:		: declaree egale a 1 000 000 FCFA
	; ;		; ;
	62	52.	: Postes et télécommunications
	621	521.	: <u>Frais de poste</u>
262	6211	5211.	: affranchissement de lettre ordinaire
	:	5211.a	<pre>: affranchissement d'une lettre ordinaire, poids non) : wal, regime interieur</pre>
		5211,b	: affranchissement d'une lettre ordinaire, poids)
	:		: normal, régime extérieur (zone franc)) ;
263 :	: 6213 :	5212.	: { : envoi de colis postal }
. 203	. 0213 .	5212.a	: frais d'expédition d'un colis postal, poids l à 1,5
:	:		: kg. règime intérieur)
264	573.4	5313	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
264	6214 : : 5214 :	5213. 5213.a	; frais de mandat ; frais d'expédition d'un mandat-lettre d'un montant)
:	:	5213.h	: compris entre 10 000 et 25 000 FCFA, regime interieu : frais d'expedition d'un mandat-lettre d'un moutant)
;	:		: de 50 000 FCFA)
;	;	5213,€	: frais d'expédition d'un mandat télegraphique - vers) : l'Afrique ou l'Europe Occidentale, c'un montant de,
	:		: 100 000 FCFA
	::		:)

10	- -			
}	;	622	522.	: <u>Telécommunication</u>
	265	6221	:	redevance télephonique coût d'une communication télephonique à l'intérieur de la ville, duree 3 minutes, a partir d'une cabine publique coût d'une communication télephonique
-	:		: 5220.b	: vers les autres chefs-lieux de la) : province
ì	:		:	;

{	622	522.	: Telécommunication)
(265 :	:	5220.a	: redevance télephonique ; coût d'une communication télephonique à l'intérieur ; de la ville, duree 3 minutes, a partir d'une cabine ; publique ; coût d'une communication télephonique ; vers les autres chefs-lieux de la ; province ; }

			- -,
:	7	6.	EDUCATION ET LOISIRS
:	71	61.	: <u>Education</u>
:	711	611,	: Materiels et fournitures scolaires
266 ;	7111	6111. 6111.	: livre sculaire : livre de lecture au programme du Cours Préparatoire
;	:	6111.6	 Ecole Publique livre de lecture au programme au Cours Elémentaire)
:	;	6111.0	: deuxième aimec. Ecole Publique : livre de lecture au programme au Cours Elementaire)
;	:	tlll.a	: deuxième année, Ecule Privée Missionnaire) : livre de lecture au programme au cours moyen)
:	:	6111.e	 deuxième année, Ecole Publique livre de calcul au programme au cours moyen deuxie)
:	:	6111.4	: me année, Ecole Publique : livre de calcul au programme au cours moyen deuxie)
	:	6111.9	: me anner, Ecole Privee Missionnaire) : livre de lecture au programme au cours moyen deuxie
		6111.h	: me année, Ecole Privée Missionnaire) : livre de français au programme en classe de 6e)
;	:	6111.1	: livre de mathematique au programme en classe de 6e)
;	:		: livre de physique de terminalet au programme () : livre de mathématique de terminalet au programme ()
;	:		: livre de biologie de terminaleU, au programme)
:	:	6111.m	: livre de philosophie de terminaleA, au programme) : livre d'Economi ⁹ 2nde BG
;	:		;)
267 :	7112 :	6112.	; cahier scolaire
:	:	6112.a	: canier de 96 pages, avec lignes et marges. SAFCA, 🕏
:	:		: camier de120 pages, format ordinaire, SAFCA) : camier de 192 pages, format ordinaire SAFCA /
:	;		: cahier de 192 pages, marque CALLIGRAPHE, importé)
:	1	ы112.е	: cahier de travaux pratiques, dos en spirale)
:	;		: format A4, marque OPER/) : cahier de travaux pratiques fabri-J
			: cation SAFCA, agraffé)
•	712	612.	; ; Frais Scolaires)
268 :	7121 :	6120.	; frais de scolarité
200 :	1111		: frais de scolarite d'un eleve dans une ecole pri-)
:	;		: maire privee, sans hebergement, ni repas, classee ;
1	:		: en categoric A : frais de scolarité d'un élève dans une école primair
i			: privee, sans hebergement, ni repas, classee en 🥏
	:		: catégorie B : frais de scolarité pour un élève dans un collège -)
;	:		: prive d'enseignement secondaire général, ler cycle)
	;		: régime externac, catégorie A : frais de scolarite pour un éleve dans un collège []
;	:		: prive d'enseignement secondaire general, ler cycle)
:	:		: régime externat, catégorie B
:	:		: frais de scolarite pour un éleve dans un college () : prive d'enseignement technique, ler cycle, régime)
:	;		: externat, categorie A
:	;	cO.f	: frais de scolanite pour on eleve dans un collège () : prive d'enseignement general secondaire, 2nd cycle)
:	:		: categorie A
:	:		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

	713	613.	Autres Materiels et Fruis d'Education
269 : : : :	7134 : 7135 :	6130. 6130.b 6130.c 613	livres non scolaires, journaux et revues quotidien Lameroon Tribune hebdomadaire LE MESSAGER hebdomadaire LA GAZETTE hebdomadaire LE COMBATTANT le pi-mensuel JEUNE AFRIQUE (Politique) le mensuel JEUNE AFRIQUE (Economie) hebdomadaire CAMEROON TIME
:	:		Appareils, Instruments et Accessoires de Musique
;	/2 :	62. :	}
:	721 :	621.	Appareils Electro-accoustiques
270 :	7211 :	6211. 6211.a :	poste do radio poste de radio portatif simple, 2 bandes, marques) SANYU, manufacturé par l'EE, DC/AC vendu avec housse NATIONAL PARASONIC, 2 band, vendu avec housse, uti)
		6211.c	lisant 2 grandes piles de 1,5 volt chacune, modèle) R-218R, made in TAIWAN CALYPSO solid state, 3 band, 8 transistors, modèle) MN-757, 2 piles de grandes dimensions (1,5 volt) poste de radio portatif, 2 bandes MW/SW, DC/AC
	:		: marque silver
271	7212	6212.a 6212.b	Radio-cassette SHARP GF-9494, made in Japan, big power ZZW TRIDENT grand modele, auto-reverse radio-cassette, marque RISING, 2 hauts parleurs radio-cassette INTERNATIONAL CY 738, auto-stop radio-cassette LASIGA KP 30 auto-stop CONION 2 band solid state
272	7213	6213. 6213.a 6213.b	Chaine de musique chaîne de musique comportant l'amplificateur, l' plotine tourne-disques, l'ecteur de cassette et 2 haut-parleurs, modele compact, 200 W chaîne de musique à éléments détachables
273	7217	6214. 6214.a 6214.b	: Haut-Parleur, Bafle : enceinte accoustique 3 voies, 3 haut-parleurs : (1 grave, 1 médium, 1 aigu), puissance musicale : comprise entre 40 et 60 W, impédance 8 ohms : bande passante 20 Hz - 2Khk : enceinte accoustique, 2 voies, 2 haut-parleurs : (1 grave, 1 aigü), puissance musicale entre 20 et
	7/10	427	40 W
	: 723 :	622.	: Accessoires de Musique :
274	7231	: 6221.a : 6221.a : 6221.b	: cassette; cassette vierge, marque SUNY, duree d'enregistrement; 60 mn; CHF 60, made in JAPAN; cassete vierge SOREX, AS-1, 60 minutes
	:		

			· -
;		: : 6221.c :	: a } : cassette enregistrement original, musique locale } ; en vogue
;		: 6221.d :	: cassettcdencedistrement original, musique impurcee } : en voque
275 :	7233	: 6222.	: Disque
; :		6222.a	: disque de chanteur camerounois, le plus en vogue } : ou moment des releves; entierement produit a } : l'étranger ; 33T, 30 cm }
:		6222.b	: disque de chanteur camerounais, le plus en vogue) : au moment des releves, enregistre au Cameroun et)
:		: : 6222.c :	: presse en Europe : disque de chanteur etranger le plus en vogue au : Cameroun ; 33 T, 30 cm : :
276	7234	: : 6223. : 6223.u	: Videoscope : ensemble video comportant un magnétoscope vidéo, 7)
:		. 0223.6	: systèmes, marque JVC et un ecran televiseur de même : marque // systèmes
:		6223.b	: ensemble video comportant un magnétoscope video) ; 7 systèmes, marque TELEFUNKEN et un ecran téléviseur ; de même marque
:	73	63.	Matériel de Photo, de Cinéma et de sport
:	731	υ 3 0.	: matériel et services photographiques
277 : :	7311	6301 . 630. a	: appareils et services photographiques) : appareil photographique simple pour amateur, portati : type 135 avec flash électronique incorpore, marque)
:		6301.b	<pre>; KUDAK ; appareil_photographique simple pour amateur, portat; ; type _35 avec flash électronique incorpuré, marque)</pre>
:		∪⊌6i.c	: MINDLTA) : appareil photographique type POLAROID avec flash) : electronique incorpore marque KODOMATIC)
278	7313		: Pellicule
1	:	6302.a 6302.b	; pellicule KODACOLOR 135, 24 poses en couleur) ; pellicule AGFACOLOR 135, 24 poses en couleur)
279	7314	6303.a	tirage, developpement, agrandissement : tirage et developpement d'une
:	:	6003,N	: noir sur blanc en studio : tirage et developpement d'une pellicule de 24 poses : en conleur, format 9 x 14
1		000d.c	: agraecissement = 1000 photo format 24 x 30 .noin : sur blanc
:	:	6303.d	: agrandissement d'une photo format 18 x 24, : en couleur
:	74	6303.e	agrandissement d'une photo, format 24 x 30 en couleur
; ;	74 :	64. 641.	: <u>Spectacles et Cotisations Sportives</u>) : :
•		341.	: Sport of ornella)
280 :	7411 :	6411.	: location de place au sport)

	: : :	6411,p	: prix d'entree au stade pour un match de football journe c ordinaire de champfonnat tribune d'honneur
281	7412 :	6412.a	: : location de place au cinema : prix d'ontree gans un cinema cinéma, en matines : orchestre
	; : :	: 6412.b :	: Prix d'entree dans un cinema, en corree : orchestre
	742	642,	: <u>Theātre et Concart</u>
282 : :	7421	6421. 6421.α 6421.b	: location de place au theatre et concert : prix d'une place au theatre : prix d'une place au concert :
:	75	65.	: Matériel et Accessoires de jeux Divers
:	750	650.	: : jeux divers
283 :	7500 :	6500.a 6500.b 6500.c 6500.d	: Jeux Divers : Jeu de LUDO, tableau vitré et avec pions : balion pour enfant, matiere plastique environ 25 c : de diametre : vélo pour enfant (3 à 5 ans) à 3 roues : poupée de bonne qualité, habillée et chaussée, . : 30 cm de longueur
:	78 :	66.	Loisins Divers
:	781	660.	location de chambre d'hōtel
284 :	7810	6600. : 6600.a : 6600 :	location de chambre d'hôtel prix d'une nuite uand un hôtel à étoile pour une personne seule sans repas prix d'une nuite uans une. Auberge pour une personne seule sans repas prix d'une nuite uans un hôtel non classé, pour une personne seule, sans repas